



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

## SECOND ŒUVRE, ACCORD À RAFRAÎCHIR

Le Convention collective de travail du second œuvre romand arrivera à échéance dans deux ans. En vue des futures négociations pour son renouvellement, Unia lance une consultation afin d'établir un cahier de revendications. Attentes et enjeux. **PAGE 4**

### POINT DE MIRE

## Mobilisation toute!

Sonya Mermoud

C'est un combat sans fin entre la nécessité de préserver les acquis et celle d'en obtenir de nouveaux. Une lutte qui réclame une vigilance constante, tant pour s'assurer du respect de l'application d'éventuelles règles plus favorables au personnel que pour défendre d'autres améliorations. Après les fortes mobilisations qui ont permis de décrocher une bonne Convention nationale de travail dans le secteur de la construction, couvrant quelque 80 000 maçons, et au lendemain de sa déclaration de force obligatoire intervenue le 1<sup>er</sup> avril, d'autres corps de métiers sont appelés à monter au créneau. L'artisanat du métal ou le second œuvre romand par exemple. Dans ce dernier cas, les menuisiers, charpentiers, plâtriers-peintres, carreleurs et artisans divers devront dresser la liste de leurs principales revendications, l'accord de branche arrivant à échéance fin 2028. Une date qui peut sembler lointaine, mais dans ce genre de démarche,

l'anticipation favorise le regroupement des troupes – 28 000 salariés sont concernés par l'accord – et la mise en place de stratégies. Des démarches d'autant plus importantes que la partie adverse s'est montrée plus que coriace lors des dernières discussions sur les salaires ces précédentes années. Rappelons-le, rien n'était allé de soi. Un long bras de fer avait opposé les travailleurs aux patrons. Sans la ténacité et la détermination des premiers, les rémunérations seraient restées désespérément basses, largement entamées par un coût de la vie qui n'a cessé de prendre l'ascenseur.

Démarrant le mois prochain, la campagne menée par Unia auprès des collaborateurs de la branche permettra de mettre en évidence des enjeux majeurs du domaine. Nombre de problèmes ont déjà été identifiés. Dont une pression sur les délais avec des chantiers qui devraient être terminés pour la veille et les risques inhérents en matière de sécurité et de qualité de l'ouvrage. La bataille pourrait bien aussi porter sur la pleine compensation des trajets et l'avancement de l'âge de la retraite anticipée à 60 ans – comme dans la construction et désormais bientôt également dans la branche des techniques du bâtiment – au lieu des 62 ans actuels. Rien d'exagéré au regard de la pénibilité des métiers représentés. Et cela alors que nombre d'ouvriers, quand ils peuvent enfin poser les outils, ressentent trop souvent tout le poids d'un travail qui a abîmé, voire brisé leur corps. Les salaires

pourraient encore revenir sur la table, en dépit des améliorations arrachées de haute lutte. La mobilisation des électros, qui bénéficie d'une nouvelle CCT depuis le 1<sup>er</sup> janvier, aura, elle aussi, permis de décrocher de meilleures rémunérations, sans oublier davantage de vacances ou encore des indemnités repas revalorisées.

Ces quelques exemples de batailles remportées et à venir rappellent que seul l'engagement des travailleuses et des travailleurs permet de construire un rapport de force. D'obtenir des avancées et de réfréner les ambitions d'un patronat constamment tenté d'élargir ses exigences. Et ce quand bien même nombre de chantiers souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre à laquelle participent des conditions de travail peu attractives. La problématique des effectifs insuffisants inquiète pourtant clairement les entreprises. Et cela d'autant plus dans le contexte de

l'initiative de l'UDC qui veut restreindre l'immigration et limiter à dix millions de personnes la population d'ici à 2050. Une fois n'est pas coutume, les employeurs partagent ainsi l'opposition de la gauche et des syndicats à ce texte. Un combat d'un autre ordre qui, perdu, signifiera la fin des accords bilatéraux, de la protection des salaires et mettra en péril nos retraites. Aussi s'agira-t-il de faire front commun au-delà des divergences partisans et de convaincre l'électorat des dangers d'un projet qui, accepté, nuira à l'ensemble. ■

### PROFIL



Mario Del Curto,  
un regard engagé.  
**PAGE 2**

### VOTATION

Non à l'initiative  
de l'UDC.  
**PAGE 3**

### ÉGALITÉ

Une Loi et des règles  
lacunaires.  
**PAGE 4**

### SOINS

Respecter la volonté  
populaire.  
**PAGE 5**

Sonya Mermoud

L'œuvre est éclectique, mais marquée par une constante: une passion pour les parcours hors du commun et la singularité. Depuis plus de cinquante ans, Mario Del Curto promène son objectif sur le réel et ses marges. Traque l'originalité et la biodiversité du monde, qu'elle se décline dans ses êtres ou une nature inspirante. Immortalise, ici comme aux quatre coins de la Terre, des destinées atypiques. Les réfugiés, les saisonniers, les SDF, les auteurs d'art brut, les jardins utopiques ou les étrangetés du monde végétal nourrissent ses images et ses réflexions. Sans se départir d'un souci d'esthétique. Une quête que Mario Del Curto qualifie de plutôt instinctive, inconsciente, à laquelle participe le hasard. «On est souvent appelé, mais il s'agit de créer les conditions pour que ça arrive, se montrer disponible, repousser ses limites», précise le créatif de 71 ans qui, s'il a aussi choisi des sujets assurant sa subsistance, s'est toujours engagé avec la même intensité et exigence. «Une photo réussie est une image jamais vue. Si on en compte vingt dans une existence, on est un grand photographe», affirme, avec l'humilité qui le caractérise, cet indépendant ayant toujours refusé d'être salarié. «Ce n'est pas dans mon ADN.» Marié et père de deux grands enfants, Mario Del Curto s'est aussi accommodé d'exigences réduites. «Je n'ai jamais été prisonnier de trop de confort», indique celui qui compte une douzaine de livres à son actif, bon nombre d'images exposées dans des musées internationaux et des galeries, ainsi que des documentaires. Une œuvre étoffée, révélatrice de son talent.



Mario Del Curto se sert de la photographie, qu'il qualifie de vitale, pour transmettre son regard sur le monde.

**QUESTION DE REGARD**

La photo, l'homme l'a apprise en autodidacte – «Quand on veut, on peut» – et auprès de pairs qualifiés, délaissant tôt les études. «Je m'ennuyais au collège, rester assis était une torture», raconte le passionné qui, adolescent, subtilisait la caméra de son père pour croquer des scènes du quotidien. A la vingtaine, il hésite, au contact du réalisateur Francis Reusser, à se tourner vers le cinéma. Mais opte finalement pour la simplicité de la photographie, même s'il restera proche du septième art. «Mon activité n'exige qu'un boîtier et avoir l'œil. Le regard s'avère plus complexe à développer que la technique. L'aiguiser passe par l'expérience de l'observation.»

Mario Del Curto entame son parcours en immortalisant des mouvements sociaux. Cet Italien d'origine, fils d'ouvriers, a le cœur bien accroché à gauche. Et l'envie et le besoin de raconter le monde comme il le ressent. De le décrypter et de témoigner de sa classe sociale. Européen du Sud comme il se définit lui-même, il a aussi, gamin, été confronté aux discriminations et préjugés et porte la mémoire d'une immigration qu'il narre à travers son objectif. S'il a pu souffrir de dérives xénophobes, elles lui ont, affirme-t-il, donné de la force. Le photographe engagé – qui dénonce aujourd'hui, entre autres, l'ethnocentrisme occidental, la manipulation de l'information ou

encore la montée du fascisme – travaille alors essentiellement pour des magazines et différentes revues partisans, dont *Lutte ouvrière*.

**LA SÉDUCTION DE LA LIBERTÉ**

«Pas de collaboration avec la presse quotidienne à l'exception d'images de manifestations. J'ai toujours eu besoin de prendre du temps. Avant la prise de vue et après. La photo, c'est une pensée.» Une posture qui, dans ce sens, ne lui fait redouter ni la concurrence des clichés pris avec des téléphones ni celle de l'IA qui signe, pour lui, «la fin de l'humanité, la consanguinité». «Cet outil peut-être néanmoins utile»,

nuance le septuagénaire qui aura par ailleurs œuvré une trentaine d'années pour le Théâtre de Vidy, à Lausanne, suivant danseurs et comédiens. «J'ai particulièrement apprécié ce mandat pour la richesse des rencontres. Ces décennies ont contribué à éroder mon inculture.»

Parallèlement, l'indépendant se découvre un amour pour l'art brut occupant une large place dans sa carrière. «Ce qui m'a séduit? La liberté des œuvres et la sincérité de leurs auteurs. Des artistes très touchants, d'une grande inventivité mais aussi en souffrance», souligne le photographe, qui va parcourir le globe à leur recherche,

réalisant plusieurs albums composés de portraits et de créations.

**CHAMPIGNONS IMMORTALISÉS**

Fasciné par la biodiversité humaine, Mario Del Curto l'est aussi par celle végétale. Une variété de champignons, «dégradateurs de carbone et aux vertus médicinales», qui poussent sur des troncs, capte en particulier son regard. «C'est une population des forêts marginale comme les SDF ou les réfugiés...» précise cet habitant de Sergey, en terre vaudoise, qui collabore en outre avec une mycologue et immortalise également des spécimens jouant un rôle majeur dans les écosystèmes. «Mon but?

Sensibiliser le public à la complexité du vivant, pour qu'on se montre moins assassin avec la nature», note ce pessimiste. Un trait de personnalité jugé propice à l'action. «Il me donne l'énergie d'agir. L'optimisme endort.»

L'intérêt de Mario Del Curto pour l'environnement va encore s'exprimer dans le travail au long cours qu'il réalise sur l'Institut Vavilov, à Saint-Petersbourg. Cette extraordinaire banque de graines, composée de dizaines de milliers de variétés végétales dont de nombreuses uniques au monde, a conduit Mario Del Curto à effectuer une douzaine de voyages en Russie. Autant de séjours consacrés à photographier ce riche microcosme. «Une révélation! Il s'agit de la plus grande réserve de semences de la Terre, capitale pour la survie de l'humanité. Un trésor menacé par l'appétit de promoteurs immobiliers», s'inquiète le boulingueur, insistant encore sur le savoir et l'utopie de ces scientifiques entièrement dévoués à ce projet bien que très mal payés. Son utopie à lui passe par la création d'un Parti du bien commun qui protégerait les rivières, les forêts, les êtres, les minorités... Un idéal humaniste et écologiste que l'on ressent dans les images de ce photographe hors pair, contribuant indubitablement à leur force comme à leur beauté. ■

# «LA PHOTO, C'EST UNE PENSÉE»

Photographe au long cours, Mario Del Curto se passionne pour les sujets hors du commun, fasciné par la biodiversité humaine comme environnementale. Un regard engagé.

## L'UDC EST EN CAMPAGNE POUR SON INITIATIVE "PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS"


**LES TRAITS TIRÉS**

Vincent

# LA CAMPAGNE CONTRE «L'INITIATIVE DU CHAOS» EST LANCÉE

**IMMIGRATION** Les syndicats et les partis de gauche s'unissent contre le projet de l'UDC, qui aurait des conséquences économiques et sociales majeures.

Manon Todesco

Si l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» passe la rampe le 14 juin prochain, c'est le chaos assuré, alarment les syndicats et les partis de gauche, réunis le 27 mars en conférence de presse pour lancer leur campagne du non. Dénonciation des accords bilatéraux avec l'UE, récession, pouvoir d'achat et salaires affaiblis, destruction d'emplois, baisse des rentes: selon ses opposants, voilà à quoi s'attendre si «le plan extrême» de l'UDC est appliqué. Pour bref rappel, le texte prévoit des mesures drastiques afin de limiter l'immigration dans le pays dès que la Suisse atteindra 9,5 millions d'habitants, ce qui correspond à une croissance démographique de 4% seulement.

## EMPLOIS DÉTRUITS

«A l'ère de Trump, la Suisse a plus que jamais besoin de relations stables avec l'Europe», a déclaré Cédric Wermuth, coprésident du Parti socialiste. Alors que la moitié des exportations suisses est destinée à l'UE, une résiliation des bilatérales aurait des conséquences dramatiques, à savoir un accès restreint au marché européen qui freinera les investissements, poussera des entreprises à

se délocaliser et détruira des emplois. Sans oublier le 1,5 million de citoyens en provenance de l'UE qui seront relégués au rang de personnes de seconde zone. «Or, c'est grâce à leur travail que notre pays fonctionne, notamment dans les secteurs des soins, de la construction et de la restauration», s'indignent les auteurs de la campagne.

## RETOUR À LA PRÉCARITÉ

Vania Alleva, présidente d'Unia et vice-présidente de l'USS, a alerté sur les dangers que cette initiative représente pour les salariés de notre pays, dans la mesure où la fin des accords bilatéraux mettra en péril la protection des salaires. Car, sans les mesures d'accompagnement garantissant aujourd'hui les rémunérations et les conditions de travail, le dumping salarial menace, avec un retour à des conditions précaires. «Sans protection des salaires, ce ne sont pas seulement ces derniers qui baissent, ce sont aussi les droits des travailleuses et des travailleurs qui sont menacés.» Et Lisa Mazzone, présidente des Verts, d'ajouter: «Nous ne voulons pas retourner aux sombres années du statut de saisonnier, lorsque des migrants devaient vivre sans droits ni perspectives, séparés de leur famille.»



La dénonciation des accords bilatéraux avec l'Union européenne aurait des conséquences dramatiques sur l'emploi, la protection des salaires et les rentes, s'inquiètent les syndicats et la gauche. Photo: action d'Unia organisée en septembre dernier devant le Palais fédéral.

## DYSFONCTIONNEMENTS À PRÉVOIR

La pénurie de personnel qualifié, qui est déjà un problème vif aujourd'hui, ne sera que plus forte. Des secteurs entiers pourraient vaciller, et le système de santé être compromis. «Le personnel soignant est déjà à bout, a souligné Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse. Sans les soins venus de l'étranger, une prise en charge de qualité ne pourra plus être garantie, que ce soit dans les hôpitaux, les EMS

ou les soins à domicile. Le stress ne fera qu'augmenter.»

Mêmes préoccupations pour la prévoyance vieillesse, qui sera, elle aussi, mise à mal. Car tandis que les coûts augmentent, de moins en moins de personnes actives pourront financer l'AVS et les caisses de pension. Il faut donc s'attendre à une pression sur les rentes mais aussi à une explosion des primes d'assurance maladie. «Cette initiative coûtera très cher à la population,

dans la mesure où elle provoquera une baisse des salaires et des retraites», a calculé Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS. Voilà pourquoi les syndicats et la gauche appellent la population à se mobiliser massivement contre. ■

Plus d'informations sur le site de la campagne: chaos-non.ch

## Le second œuvre se prépare à renégocier sa convention collective

**CONSTRUCTION** Unia lance une consultation pour fixer un cahier de revendications. Le point sur les enjeux

Antoine Grosjean

Après le combat des maçons pour améliorer leur Convention nationale, c'est au tour des métiers du second œuvre romand de se mobiliser. En effet, leur convention collective, en vigueur depuis 2024, arrivera à échéance fin 2028 et les négociations pour son renouvellement auront lieu l'an prochain. Près de 28 000 plâtriers-peintres, menuisiers, charpentiers, vitriers, carreleurs et autres artisans sont concernés dans toute la Suisse romande. Il s'agit donc de plancher dès aujourd'hui sur le cahier de revendications syndical.

En mai, Unia va lancer une campagne de consultation des travailleurs et des travailleuses. Un questionnaire leur sera distribué à l'occasion des assemblées et des visites de chantiers, pour savoir ce qu'il faudrait améliorer en priorité selon eux: le temps de travail, les horaires, les salaires, etc.

### «LES SALARIÉS EN ONT RAS-LE-BOL»

Comme dans le gros œuvre, la branche connaît un problème de relève et de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. «On entend beaucoup de gens dire qu'ils veulent changer de métier, déplore Guillaume Racloz, responsable du secteur artisanat à Unia Vaud. Les travailleurs subissent une grosse pression, avec

des délais de plus en plus difficiles à tenir, ce qui a un impact sur la qualité du travail et sur la sécurité. Les salariés qui sont qualifiés et aiment leur métier en ont ras-le-bol, parce que leur travail n'est pas assez valorisé.»

Giuliano Stabile, président du second œuvre vaudois, confirme: «On démarre à peine un chantier et il faudrait qu'il soit déjà terminé la semaine d'avant», image-t-il. Pour ce plâtrier-peintre, il y aurait beaucoup de choses à améliorer dans la CCT du second œuvre. Entre autres, l'âge de la retraite anticipée, actuellement fixé à 62 ans. «Il faudrait que ce soit 60 ans, comme dans le gros œuvre. A 50 ans, on est déjà casés, à force de porter tous les jours de lourdes charges parce que sur la plupart des chantiers, à part les plus gros, il n'y a pas de moyens de levage mécaniques.»

### REVALORISER LA BRANCHE

Guillaume Racloz estime qu'il faut diminuer la pénibilité de ces métiers et améliorer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, afin de rendre la branche plus attractive. Cela inclut aussi une meilleure reconnaissance salariale. «Lors des dernières négociations, en 2023, on avait déjà obtenu de substantielles augmentations de salaires, par paliers.» La dernière, équivalant à 53,10 francs par mois, est d'ailleurs entrée en vigueur le

1<sup>er</sup> janvier dernier. Mais les patrons se laisseront-ils convaincre d'en accorder de nouvelles? A voir. De plus, à la fin de 2025, plus de trente organisations d'employeurs se sont regroupées au sein de l'Union des associations patronales du second œuvre romand (UAP-SOR) afin de parler d'une seule voix. Cela modifiera peut-être le rapport de force. Un des points qui feront l'objet de discussions est le temps de trajet entre l'entreprise et le chantier. S'il est actuellement compté dans le temps de travail, contrairement à ce qui prévaut dans le gros œuvre, en revanche les entreprises membres d'associations patronales ont le droit d'en déduire 30 minutes par jour. «Mais le Secrétariat d'Etat à l'économie a déjà dit qu'il n'approuverait plus de CCT contenant une telle clause, précise le syndicaliste. Donc on s'attend à ce que les patrons essaient de négocier autre chose en contrepartie.»

Le 9 mai, le Comité romand d'action du second œuvre (CRASOR) se réunit pour finaliser le plan de campagne et valider d'éventuelles mesures de lutte. Et au printemps 2027, une assemblée générale romande se tiendra pour voter sur le cahier de revendications et donner le mandat de négociation au syndicat. La lutte ne fait que commencer. ■

## Améliorations importantes pour les plâtriers-peintres

**ACCORD** Une nouvelle Convention collective de travail s'applique dans les cantons alémaniques, le Tessin et le Jura.

Aline Andrey, avec «Work»

Les plâtriers-peintres du Jura et du Jura bernois bénéficient, depuis le 1<sup>er</sup> avril, de meilleures conditions de travail, tout comme leurs collègues de Suisse allemande et du Tessin. Dans les autres cantons romands, c'est la Convention collective de travail (CCT) du second œuvre qui s'applique (lire ci-contre).

«Je suis satisfaite, car nous avons réalisé de réels progrès sur deux points importants: le temps de trajet non rémunéré est réduit de moitié, ce qui correspond en fait à une baisse du temps de travail. Pour le samedi, un supplément est enfin prévu, comme c'est le cas depuis longtemps dans d'autres branches. Les indemnités de repas ont également été augmentées et les sanctions à l'encontre des entreprises qui enfreignent la CCT ont été considérablement renforcées», se réjouit Bruna Campanella, responsable nationale de la CCT plâtrerie-peinture, qui a dirigé la délégation chargée des négociations pour les deux branches.

Précisons que le temps de trajet non rémunéré sera progressivement réduit (cinq minutes par année) pour atteindre quinze minutes dans trois ans (au lieu des trente minutes non payées). Concernant le travail du samedi, il est enfin rémunéré avec une majoration de 25% dès le 4<sup>e</sup> samedi travaillé. Le supplément est versé avec le salaire du mois suivant. Les employeurs doivent désormais déclarer à l'avance le travail effectué ce jour-là

après de leur commission paritaire régionale, au risque d'être amendés. La compensation automatique du renchérissement, jusqu'à 2%, est réintroduite dans la CCT. Un nouveau forfait pour les repas de midi se monte à 275 francs par mois (13 francs de plus). Le montant des repas remboursés sur facture s'élève désormais à 23 francs (3 francs de plus).

### LE COMBAT CONTINUE

Bruna Campanella souligne que ces améliorations ne sont pas tombées du ciel. «Elles ont été obtenues de haute lutte par les travailleurs et les travailleuses. Nous avons pu empêcher plusieurs détériorations que les employeurs voulaient imposer, comme l'allongement du temps de travail ou la semaine de six jours. Mais une chose est claire: nous n'avons pas encore atteint notre objectif. Le temps de trajet non rémunéré doit être complètement supprimé, les salaires restent trop bas et il y a encore beaucoup à faire en matière de vacances et de situation des apprentis qui ne sont pas assujettis.» Rappelons que ces revendications s'inscrivent dans une situation de pénurie de main-d'œuvre et que de nombreuses places d'apprentissage restent vacantes. Si la nouvelle CCT apporte des améliorations importantes, selon Unia, rendre la profession plus attrayante va nécessiter davantage de moyens. ■

# LA DISCRIMINATION SALARIALE EST LE TERREAU DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**ÉGALITÉ** Les travailleuses gagnent jusqu'à 1700 francs de moins par mois que les hommes. La Conférence des femmes de l'industrie d'Unia veut en finir avec cette discrimination

Iwan Schauwecker, «Work»

Des femmes issues de toutes les régions et de tous les secteurs de l'industrie suisse se sont réunies le 20 mars à Berne pour la Conférence des femmes de l'industrie d'Unia. Avec l'ancienne conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, elles ont discuté de la discrimination salariale et des inégalités. En effet, dans le secteur privé suisse, les femmes gagnent encore en moyenne 1453 francs de moins par mois que les hommes. Dans l'industrie textile et la construction mécanique, les écarts salariaux sont encore plus importants, s'élevant respectivement à 1693 francs et à 1643 francs par mois.

## PAS DE CONTRÔLES, PAS DE SANCTIONS

La Loi sur l'égalité oblige les entreprises de plus de 100 personnes à analyser tous les quatre ans les salaires pratiqués dans leur périmètre afin de détecter d'éventuelles inégalités et à publier les résultats. Pourtant, près de la moitié des quelque 6000 entités soumises à cette loi n'ont pas publié de résultats l'année dernière. La grande majorité n'informe pas ses employés des résultats des analyses salariales, affirment les participantes à la conférence. Simonetta Sommaruga a joué un rôle déterminant pour l'ancrage des analyses salariales dans la Loi sur l'égalité et s'est battue sans succès au Parlement pour obtenir des mécanismes de contrôle plus stricts. «Il y a trop de lacunes dans cette loi», estime-t-elle aujourd'hui. Seules une obligation de déclaration et des sanctions à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas la

loi pourraient réduire les inégalités salariales à grande échelle. Actuellement, les employés et les syndicats doivent activement exiger ces chiffres, en se référant à la législation en vigueur et continuer à faire pression.

L'intervenante considère que le pouvoir de mobilisation des femmes – qui s'est manifesté en décembre dernier, à la suite d'une décision parlementaire misogyne concernant la prévention de la violence sexuelle – constitue la base de nouveaux progrès, y compris dans la Loi sur l'égalité. L'ancienne conseillère fédérale estime que la responsabilité incombe tout particulièrement

«L'égalité salariale profite en fin de compte à toutes les parties concernées, femmes et hommes»

Simonetta Sommaruga

aux dirigeants et aux dirigeantes. Car l'égalité salariale et l'égalité des chances commencent tout en haut de la hiérarchie et auraient également un effet positif sur le climat de travail. «L'égalité salariale est l'affaire des dirigeants et des dirigeantes et profite en fin de compte à toutes les parties concernées, femmes et hommes.»

Il faut également remettre en question les stéréotypes de genre, car ce qui est considéré comme masculin ou féminin a des répercussions concrètes sur le monde du travail et la vie en société. Ainsi, la rente des femmes reste en moyenne inférieure de 35% à celle des hommes. Et les femmes travaillent trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes, et effectuent chaque année un travail non rémunéré d'une valeur d'environ 315 milliards de francs. Et Simonetta Sommaruga de conclure: «La discrimination salariale ne cesse de recréer l'inégalité et c'est sur ce terrain que se développe également la violence à l'égard des femmes.» ■



Simonetta Sommaruga a joué un rôle déterminant pour l'ancrage des analyses salariales dans la Loi sur l'égalité et s'est battue sans succès au Parlement pour obtenir des mécanismes de contrôle plus stricts.

## «UN AFFRONT POUR TOUTES LES TRAVAILLEUSES»

La Loi sur l'égalité présente des lacunes, notamment dans les contrôles et les analyses. Or, les décisions prises le 27 mars au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats n'arrangent rien. Pire, elles dégradent encore davantage la situation. La motion du libéral Peter Schilliger demandant l'exclusion, dans les analyses de l'égalité salariale, des indemnités pour travail en équipe et de piquet, a

été acceptée. Une décision irresponsable selon l'Union syndicale suisse (USS), qui «va à l'encontre du cadre légal et de la jurisprudence et représente un affront pour toutes les travailleuses qui se battent depuis longtemps contre les discriminations salariales persistantes dans le monde du travail». L'USS rappelle que tous les éléments du salaire doivent être pris en compte. Par ailleurs, deux initiatives parlementaires pour renforcer

la Loi sur l'égalité ont été rejetées le même jour. Elles émanent des Vertes, Léonore Porchet et Maya Graf, qui demandent des contrôles répétés des analyses salariales et la pérennisation de celles-ci au-delà de 2032 (terme fixé par la loi actuelle). L'USS appelle le Parlement à prendre rapidement des mesures supplémentaires pour lutter contre les inégalités, au lieu de les tolérer. ■ AA

## Une meilleure protection pour les femmes enceintes

**PRESTATIONS** Le Conseil national adopte une motion visant à combler les lacunes de protection des femmes enceintes dans l'assurance chômage.

Manon Todesco

Le Parlement suisse franchit une étape importante en faveur des droits des femmes enceintes confrontées au chômage. En adoptant une motion visant à combler certaines lacunes de l'assurance chômage, le Conseil national s'aligne sur la décision du Conseil des Etats de septembre dernier et ouvre la voie à une réforme attendue de longue date. Un pas en avant salué par l'Union syndicale suisse (USS), qui souligne dans un communiqué de presse que, chaque année, environ 500 femmes enceintes arrivent en fin de droit avant leur accouchement, perdant ainsi leur accès à l'allocation de maternité.

Selon les estimations des syndicats, les coûts liés à ces améliorations resteraient très modestes, à savoir environ 0,12% des dépenses de l'assurance chômage, soit près de 8 millions de francs sur un budget total de 7 milliards. «Avec un excédent de recettes de 1,4 milliard de francs en 2024, ajoute l'USS, les coûts supplémentaires ne

pèsent presque rien dans le budget de cette assurance, mais auront une grande importance pour les femmes concernées. Cela évitera de les plonger dans la précarité à un moment où elles doivent pouvoir préparer dignement l'arrivée de leur enfant.»

Par ailleurs, la réforme vise à corriger une autre injustice du système actuel: en cas d'incapacité de travail pour raisons médicales, les chômeuses enceintes ne peuvent aujourd'hui bénéficier que de trente indemnités journalières consécutives. Au-delà, ces femmes se retrouvent sans prestations et sans salaire. Une durée jugée insuffisante, alors que les arrêts de travail liés à la grossesse atteignent en moyenne six semaines.

Pour les organisations syndicales, cette décision marque une victoire importante après plusieurs années de mobilisation. La balle est désormais dans le camp de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats. L'USS suivra de près les travaux de mise en œuvre de ces réformes. ■

## Frontaliers: une réforme jugée injuste

**EUROPE** Aux côtés de la CGT, des syndicats suisses et européens se mobilisent contre les attaques en matière de droits au chômage des travailleurs frontaliers.

Manon Todesco

La contestation est toujours vive autour des règles d'indemnisation chômage des travailleuses et des travailleurs frontaliers. Dans un communiqué commun publié le 19 mars, plusieurs organisations syndicales européennes, dont la CGT, Unia, l'Union syndicale suisse, ou encore la Confédération syndicale indépendante du Luxembourg et la Fédération générale du travail de Belgique, dénoncent un durcissement des conditions en France qu'elles jugent pénalisant et contraire au droit européen.

En ligne de mire: un décret imposant aux frontaliers en recherche d'emploi d'accepter une offre dite «raisonnable» dans leur bassin de résidence. Une disposition qui pourrait les contraindre à revoir nettement à la baisse leurs prétentions salariales, après avoir travaillé en Suisse, au Luxembourg ou en Belgique, où les rémunérations sont souvent plus élevées.

Pour les syndicats, cette mesure «discriminatoire» crée une inégalité de traitement et fragilise un modèle de mobilité pourtant essentiel à l'économie européenne. «Environ 450 000 personnes résidant en France travaillent

aujourd'hui dans un pays voisin, souvent dans des emplois plus précaires que la moyenne, précisent les syndicats. La mobilité ne doit pas se retourner contre les travailleurs.» Ceux-ci rappellent que les règles européennes ont précisément été conçues pour garantir la libre circulation sans perte de droits.

### RECOURS BALAYÉ

Pour mémoire, lesdits syndicats sont mobilisés sur le sujet depuis les négociations sur l'assurance chômage de fin 2024, lors desquelles ils ont obtenu l'abandon d'un mécanisme de baisse des allocations jugé illégal au regard du droit européen. Or, ils estiment que le décret maintenu par le gouvernement constitue une nouvelle atteinte aux droits des frontaliers et exigent son retrait immédiat. Saisi par la CGT, le Conseil d'Etat français a toutefois rejeté le recours lors du 16 février dernier, sans interroger la justice européenne sur l'interprétation des textes.

Une décision vivement critiquée par les syndicats, qui y voient une occasion manquée de clarifier le cadre juridique. «Faciliter le travail transfrontalier passe

par des droits entiers, sans le recul prévu par le décret du Gouvernement français. Les frontaliers ne sont ni une variable d'ajustement budgétaire, ni une monnaie d'échange politique. Quelle que soit la décision, nos organisations continueront de défendre conjointement les droits des travailleuses et des travailleurs frontaliers!»

### ATTAKES À SUIVRE

Les syndicats restent par ailleurs mobilisés et suivront avec attention les développements au niveau européen, notamment concernant le Règlement UE No 883/2004 qui s'applique en Suisse depuis l'Accord sur la libre circulation des personnes. «Le Gouvernement français essaie de s'en prendre à la coordination des systèmes de sécurité sociale qui permettent le maintien des droits pour les travailleurs transfrontaliers, mais également aux retraites», dénonce Marie Saulnier Bloch, secrétaire migration et international d'Unia. «Notre ligne est claire: aucun travailleur ne doit payer le prix de choix politiques dont il est exclu. Pour un même travail au même endroit, nous exigeons les mêmes droits. De notre côté, nous ne lâcherons aucun salarié, quel que soit son lieu de résidence.» ■

# «JE NE PENSAIS PLUS ÊTRE UNE BONNE SOIGNANTE»

**SANTÉ** Des conditions de travail et de vie particulièrement éprouvantes dans un EMS genevois rappellent l'urgence de mettre en application l'initiative pour des soins de qualité. Témoignage.

Manon Todesco

En février, Unia Genève reçoit une lettre anonyme qui dénonce les conditions de travail dans un EMS du canton. Le courrier, probablement écrit par des actuels mais aussi des anciens employés de l'établissement, pointe une dégradation du climat de travail depuis l'arrivée de la nouvelle direction, il y a cinq ans. Il a aussi été adressé aux autres syndicats du canton, à l'Etat et à l'association patronale. «La lettre décrit un *turn-over* extrême au sein du personnel mais aussi des arrêts de longue durée dus à un épuisement professionnel et psychologique, rapporte Arlette Messi, secrétaire syndicale en charge de la branche. Elle évoque également du copinage, le dénigrement des collègues, un climat de peur imposé par la direction.»

Ajoutez à cela une surcharge de travail et vous obtenez des conditions qui ne permettent plus aux employés d'assurer la sécurité des résidents et encore moins une prise en charge de qualité. «Les auteurs de cette lettre veulent alerter sur des pratiques graves qui, je cite, "menacent la mission de service et de santé publique de l'EMS", résume la syndicaliste, qui ajoute s'être rendue sur place pour évaluer la situation. Les salariés sont tétanisés, ils n'osent pas parler, mais je ne vais pas renoncer.»

## SITUATIONS GRAVISSIMES

Ancienne aide-soignante de cet EMS, Maria a fini par démissionner, car elle ne pouvait plus accepter de travailler dans ces conditions. «Avant l'arrivée du nouveau directeur, l'EMS était un lieu de vie où les résidents étaient au centre et heureux, mais tout a changé. La qualité des repas a été revue à la baisse,

tout comme nos conditions de travail.» Personnel en sous-effectif, charge de travail intense, stress, fatigue: la qualité des soins en a pris un coup. «Nous étions deux pour quinze résidents. On n'avait plus le temps d'être à l'écoute, je me sentais impuissante.»

Maria se rappelle de situations particulièrement graves: une dame abandonnée sur les toilettes pendant 45 minutes, des petits-déjeuners servis à 11h, des erreurs de médication, sans oublier des accidents de travail assez sérieux. «Je n'étais plus en accord avec ce que l'on me demandait de faire. J'ai été convoquée par le directeur qui m'a demandé d'arrêter de contester les nouvelles règles et de les suivre. Il est vrai que j'avais pour habitude de dire ce que je pensais, ce que je ressentais, il m'arrivait aussi de perdre patience ou de pleurer devant tant d'injustice. J'ai tenu tête à la direction et j'ai préféré prendre la porte pour ne pas, moi aussi, tomber dans un *burn-out*.» Pour cette aide-soignante aux vingt années d'expérience, qui a désormais retrouvé goût en son métier en montant sa propre entreprise de soins à domicile, la frontière



Aide-soignante en EMS, Maria a fini par démissionner.



Les syndicats s'étaient mobilisés pour l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers. Si le texte a été adopté en votation populaire en novembre 2021, il n'est toujours pas appliqué.

entre bienveillance et maltraitance peut se révéler très fine. Maria pousse la porte du syndicat à cette époque-là, alors qu'elle est en pleine remise en question. «Je doutais de moi, je pensais ne plus être une bonne soignante. Et puis, j'ai réalisé que je n'étais pas seule, j'ai rencontré des personnes qui vivaient la même chose que moi et j'ai compris que ce n'était pas moi la fautive.» Alors, à qui la faute justement? Pour Maria, c'est une question de management. «L'ancienne directrice, une infirmière à la tête de l'EMS depuis son ouverture, qui a su prouver qu'on pouvait gérer un tel établissement en mettant l'humain au cœur, a été remplacée à son départ à la retraite par un gestionnaire qui n'avait aucune idée de nos métiers. Il est là pour faire du chiffre, et ce sont les résidents qui en paient les conséquences. Il faut remettre du respect pour le personnel et les personnes âgées et se contenter de gérer l'argent, pas vouloir en gagner davantage!»

Pour Arlette Messi, le cas de Maria n'est pas isolé. «On retrouve des situations similaires dans de nombreux EMS à Genève, c'est beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit, même si heureusement, certains d'entre eux fonctionnent très bien. Il faut briser la loi du silence, les langues doivent se délier et on appelle les travailleurs et les travailleuses concernés à nous contacter.»

## RESPECTONS LA VOLONTÉ POPULAIRE

Cinq ans après le vote en faveur de l'initiative sur les soins infirmiers, et une mise en œuvre qui se fait désirer, la secrétaire syndicale s'indigne. «Ça suffit avec les discours! Il est plus que temps de respecter la volonté des travailleurs et la voix des électeurs en mettant enfin

en œuvre cette initiative afin d'améliorer vraiment les conditions de travail des soignants.» Et de rappeler qu'Unia invite toujours la population à signer son appel\* urgent pour des soins de qualité, qui dénonce un projet d'application insuffisant. ■

\* L'appel peut être signé sur: [unia.ch/fr/professions-branches/soins-et-accompagnement](http://unia.ch/fr/professions-branches/soins-et-accompagnement)



Notre vidéo: [evenement.ch/videos](http://evenement.ch/videos)

# Le Parlement douche les espoirs des locataires

**HABITAT** Les Chambres fédérales ont tenu en mars une session spéciale sur les loyers, dont le lobby immobilier est sorti vainqueur.

Antoine Grosjean

Les représentants des milieux immobiliers semblent toujours disposer de puissants relais sous la coupole fédérale. Alors qu'une session spéciale sur les loyers s'est tenue en mars, les Chambres ont rejeté une série de mesures qui auraient permis de relâcher la pression sur les locataires – lesquels composent les deux tiers de la population suisse – et ainsi d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Plusieurs objets étaient en discussion. Le plus emblématique, sans doute, était la motion du Parti socialiste – déposée en parallèle au Conseil national et aux Etats – intitulée «Mettre fin aux loyers abusifs». Rejetée par les deux Chambres, celle-ci proposait que les loyers soient soumis à un examen périodique automatique, comme c'est le cas pour la TVA, l'AVS et l'impôt sur le bénéfice. Pour ses auteurs, le droit du bail actuel est bafoué et il en résulte des loyers abusifs, qui ont tendance à augmenter même quand

le taux de logements libres est élevé. Selon le droit en vigueur, détaillent-ils, la loi de l'offre et de la demande ne doit pas s'appliquer au marché locatif. Les loyers doivent être calculés sur la base des coûts et le taux de rendement des fonds propres doit être limité. En s'en tenant à ces critères, ils calculent que les locataires suisses paient des loyers trop élevés d'au moins 34%, soit en moyenne 370 francs par mois et par appartement, ce qui représente un total annuel de 10 milliards de francs...

## OCCASION HISTORIQUE RATÉE

L'Asloca (Association suisse des locataires) estime que «seul un contrôle automatique et régulier des loyers peut empêcher une telle dérive». Elle accuse le Parlement d'avoir capitulé face au lobby immobilier et déplore le poids que celui-ci a pris sous la Coupole. Pour le président de l'Asloca, le conseiller aux Etats Carlo Sommaruga, on a ainsi raté «une occasion historique de ramener les loyers à un niveau conforme au droit du bail». Mais l'association ne dépose pas les armes et récolte actuellement des signatures pour son initiative populaire\*, qui va dans le même sens que la motion socialiste. Parmi les autres objets débattus, l'un concernait

le renouvellement des mesures fédérales d'encouragement à la construction de logement. Il a été adopté par le Conseil national, mais la gauche et les syndicats auraient voulu que les moyens mis à disposition soient renforcés, afin d'accélérer la mise sur le marché de logements – notamment ceux d'utilité publique – et de lutter contre la pénurie. L'Union syndicale suisse juge incompréhensible le vote des députés. Selon elle, «à l'heure actuelle, il n'existe guère de levier plus simple et plus rapide, au niveau fédéral», pour créer des logements «et garantir en même temps que ceux-ci restent abordables». Mais tout espoir n'est pas encore perdu, l'objet étant transmis au Conseil des Etats. Enfin, une autre motion n'a pas passé la rampe. Il s'agissait de clarifier le fait que la chaleur excessive d'un logement en cas de canicule doit être considérée comme un défaut, pour autant que la cause relève de la construction (par exemple de l'isolation insuffisante ou de l'absence de stores), et de fixer à quelle baisse de loyer cela peut donner droit, ainsi que les mesures de prévention à mettre en place. ■

\* initiative-loyers.ch

## ÉCLAIRAGE

### LES COMMISSIONS PARITAIRES, GARANTES DES BONNES PRATIQUES

Antoine Grosjean

**Comment s'assure-t-on qu'une convention collective est bien respectée par les employeurs?** Les conventions collectives de travail (CCT) sont contraignantes. Cela signifie que les entreprises qui entrent dans leur champ d'application ont l'obligation de se conformer à toutes leurs règles. Ce sont les partenaires sociaux signataires des CCT qui sont chargés de veiller à leur respect. Pour cela, ils constituent des commissions paritaires, composées à la fois de représentants des syndicats et des associations patronales. Celles-ci peuvent effectuer des contrôles dans les entreprises, de manière aléatoire ou à la suite d'une dénonciation. Les employeurs doivent leur fournir tous les documents nécessaires pour prouver qu'ils respectent leur CCT (fiches de salaire, contrats de travail, décompte d'heures, preuves de paiement des charges sociales, etc.).

**Une commission paritaire peut-elle infliger des sanctions?** Oui. En cas d'infractions – par exemple sur le salaire minimum – une commission paritaire peut infliger une amende

à l'entreprise fautive. Son montant est fixé dans chaque CCT. Par exemple, dans le second œuvre romand, la pénalité peut aller jusqu'à 30 000 francs, sans compter la réparation de dommages éventuels. En cas de récidive ou de violation grave de la CCT, l'amende peut même atteindre 120 000 francs.

**Y a-t-il aussi des contrôles dans les entreprises qui ne sont pas soumises à une CCT?**

Oui. Dans les entreprises non couvertes par une CCT, les contrôles sont effectués par des commissions tripartites, composées de représentants de l'Etat, des syndicats et des associations patronales. S'il y a un problème de sous-enchère salariale dans une branche, notamment dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, elles peuvent prendre des mesures comme demander l'adoption de contrats-types de travail fixant des salaires minimums, ou l'extension d'une CCT, autrement dit son application obligatoire pour toutes les entreprises de la branche, y compris celles qui ne sont pas membres d'une association patronale ayant signé la CCT. ■



# QUAND LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMMENCE VRAIMENT PAR LA BASE

**INDUSTRIE** L'un des plus longs conflits sociaux européens est aussi un projet visionnaire de reconversion écologique de la production automobile. Celui des ouvriers de l'entreprise italienne GKN.

Mattia Lento, «Area»

Le bruit de fond pendant l'appel téléphonique avec Dario Salvetti, ouvrier métallurgiste et membre du collectif des travailleurs de GKN, n'est pas celui d'un bureau, mais celui d'une usine qui s'obstine à respirer. La conversation est interrompue à plusieurs reprises: des collègues sans salaire depuis des mois demandent des spécifications techniques, des coordinations rapides sur les équipes et les opérations de maintenance. Depuis plus de 1700 jours, les ouvriers de l'ancien sous-traitant automobile GKN de Campi Bisenzio, aux portes de Florence, ne se contentent pas de monter la garde aux portes, mais s'occupent également des machines, nettoient les locaux, protègent un patrimoine technologique et social auquel ils s'identifient viscéralement, partie intégrante d'un territoire qu'ils veulent défendre contre la désindustrialisation et la spéculation immobilière effrénée. La lutte de Salvetti et de ses compagnons n'est pas seulement une question d'emplois, mais porte en elle une idée radicale de la société, un projet visionnaire comme peu d'autres en ces temps qui nous semblent si dramatiquement dystopiques.

## LEVÉE DE BOULIERS

Le collectif des travailleurs de GKN s'est fait connaître à l'été 2021, en pleine pandémie, lorsque plus de 400 ouvriers de l'usine ont reçu un licenciement sans préavis par e-mail de la part de la direction, sous les ordres du fonds financier britannique Melrose Industries, propriétaire de GKN depuis 2018. L'objectif: augmenter encore les profits d'une entreprise en bonne santé en la délocalisant à l'étranger. Tout cela après avoir reçu, au fil des ans, des subventions publiques du Gouvernement italien. Un licenciement auquel tous les ouvriers se sont fermement opposés, en installant un piquet de grève à l'intérieur de l'usine et en organisant une résistance qui a rassemblé dans la rue des dizaines de milliers de citoyens solidaires.

C'est toujours Salvetti qui se souvient de ces moments: «Nous étions dans un pays traumatisé par la pandémie, accablé par la crise économique, et un licenciement de ce type a provoqué une incroyable vague d'indignation et de solidarité.» Quelques mois après le début de la mobilisation, on s'est rendu compte que, dans cette bataille, de nombreux travailleurs et travailleuses – y compris les journalistes,

précaires eux-mêmes, qui se précipitaient à Campi Bisenzio pour couvrir le *sit-in* – projetaient leurs inquiétudes, leur colère et leurs espoirs personnels. L'histoire du collectif, nous raconte Salvetti, a toutefois commencé avant le licenciement: «GKN a toujours été liée à Fiat et les ouvriers ont réussi à maintenir vivantes au fil du temps les traditions de lutte de cette usine. Surtout au moment où, pendant la crise financière de 2008, l'industrie automobile italienne a été confrontée à un choix relevant du chantage: soit les droits, soit le travail.» Des traditions de lutte qui, pour Salvetti, délégué syndical de longue date, riment avec la Fédération italienne des ouvriers métallurgistes (Fiom-Cgil).

«La Fiom a toujours été très forte chez GKN. Au fil du temps, cependant, nous avons réalisé que nous voulions aller plus loin et nous avons donc créé, à la suite du rachat de l'usine par Melrose, un collectif qui viendrait épauler la représentation syndicale traditionnelle. Nous voulions rester encore plus vigilants face à un nouveau propriétaire qui semblait boycotter la production et violait ouvertement les accords syndicaux. Pour mieux surveiller le contexte de production, nous nous sommes donc inspirés de la tradition des conseils d'usine actifs à Turin dans les années 1920 et dans toute l'Italie dans les années 1970.»

## DES MONTAGNES Russes

Depuis les licenciements de 2021, le conflit chez GKN a été une succession de hauts et de bas, entre espoirs, sabotages, relances et redémarrages. Après les premières mobilisations incroyables, les premières hypothèses de réindustrialisation ont été avancées. Salvetti s'en souvient: «Dans une telle position de force au départ, nous ne visions pas simplement la récupération de l'usine, mais une victoire sociale plus grande impliquant l'ensemble du secteur automobile italien et la société dans son ensemble. Nous visions une reconversion soutenue par le public pour faire partie d'une filière produisant des bus électriques.»

Tout était prêt pour redémarrer, mais le nouveau propriétaire, qui avait succédé à Melrose, s'est avéré être à la solde d'un fonds financier qui voulait faire échouer toute tentative de redémarrage afin de pouvoir spéculer ensuite sur le plan immobilier. «Ce premier projet ayant échoué, le modèle argentin de réindustrialisation a pris le relais: sauver l'usine sans modifier les rapports de force à l'extérieur.» A partir



Constitués en collectif, les ouvriers de l'entreprise italienne GKN se sont mobilisés pour sauver l'usine.

de ce moment-là, Leonard Mazzone, chercheur à l'Université de Florence, qui s'était déjà intéressé en tant que spécialiste aux usines récupérées par la base, est également entré en jeu et est devenu le coordinateur du groupe de réindustrialisation.

## EN QUÊTE DE SOUTIENS FINANCIERS

Le collectif, Mazzone et d'autres «intelligences solidaires» ont ainsi élaboré un nouveau plan industriel qui prévoyait et prévoit toujours la production de vélos électriques de transport (*cargo bikes*). Ceux-ci ont déjà été

fabriqués et vendus sous forme de prototypes, y compris en Suisse, ainsi que la production de panneaux solaires spéciaux, c'est-à-dire non pas de masse, mais adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle et à ceux des bâtiments. Un projet qui semblait sur le point de démarrer depuis longtemps déjà.

«Nous avons passé plusieurs contrôles techniques, commerciaux et financiers, nous avons réussi à obtenir la création d'un consortium industriel régional public, nous avons levé des fonds privés, et pourtant nous sommes toujours

au point mort. Un investisseur important nous a retiré son soutien à la dernière minute et le consortium public n'a pas encore été activé. L'été dernier, nous nous sommes retrouvés à la croisée des chemins: tout abandonner ou nous en remettre aux dons de la base. Nous avons opté pour la deuxième option et avons lancé une campagne intitulée «Une action contre le réarmement», toujours en cours. Nous devons revoir à la baisse le plan de reconversion, mais nous ne voulons et ne pouvons plus attendre.» ■

## UNE FORMATION EN LIGNE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS L'INDUSTRIE MEM

Le cas italien de l'usine GKN Firenze constitue un cas d'école en matière de reconversion écologique dans le secteur de l'industrie MEM. Ce projet, qui a suscité un grand intérêt en Europe, rebondit en Suisse à travers une formation distillée par vidéo qui permettra de saisir de près les éléments essentiels de cette aventure industrielle pas comme les autres. Il sera question de la reconversion écosociale qui a permis à ce site autrefois

consacré à la production d'arbres de transmission pour voitures de se réorienter vers la conception de vélos de transport et de panneaux solaires. On y évoquera également, durant les échanges par écrans interposés, la mise en œuvre du projet sur le plan technique et les résistances politiques rencontrées. La discussion se déroulera en présence de Leonard Mazzone, chercheur à l'Université de Florence et coordinateur du

groupe de réindustrialisation, ainsi que de Dario Salvetti, travailleur et membre du collectif GKN. La modération sera assurée par le journaliste d'Area Mattia Lento. Les échanges se dérouleront en italien avec traduction simultanée en allemand. ■ RZ



Inscriptions ici jusqu'au 9 avril.

# Le Conseil des Etats maintient le cap sur la 13<sup>e</sup> rente AVS

**RETRAITE** La Chambre haute persiste à vouloir un financement équilibré et durable pour cette mesure qui avait été plébiscitée par le peuple.

Antoine Grosjean

Les sénateurs tiennent tête au Gouvernement, au Conseil national et au patronat. Le 19 mars, le Conseil des Etats a approuvé le projet de financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS adopté par sa Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-E). Celui-ci représente une solution mixte reposant sur une hausse de la TVA mais aussi des cotisations sociales. Un compromis accepté par les syndicats, même s'ils auraient préféré qu'on n'augmente pas la TVA, car cela touche riches et pauvres

indifféremment, alors que les cotisations sociales sont proportionnelles au revenu.

Cette solution mixte est toutefois jugée plus équilibrée que celle prônée par le Conseil fédéral, le Conseil national et l'Union patronale suisse, qui veulent que la 13<sup>e</sup> rente soit uniquement financée par la hausse de la TVA. Et en plus, cette mesure prendrait fin après 2030, tandis que le compromis voté par le Conseil des Etats ne serait, lui, pas limité dans le temps.

Celui-ci consisterait donc à augmenter la TVA de 0,4% et les cotisations sociales de 0,3%. Vu les bons résultats du

fonds de compensation AVS lors des deux derniers exercices, la CSSS-E avait revu son calcul à la baisse. Auparavant, elle proposait des hausses de respectivement 0,5% et 0,4%. De son côté, le Conseil national s'est prononcé en septembre pour une augmentation de 0,7% de la TVA jusqu'en 2030, comme le souhaite le Conseil fédéral.

## DES HAUSSES SUPPORTABLES

L'Union syndicale suisse (USS) salue dans un communiqué de presse la décision du Conseil des Etats et réitère son soutien à «ce financement solide et socialement équilibré», qui

«témoigne d'un véritable sens des responsabilités». Pour l'USS, le «oui» clair du peuple suisse à la 13<sup>e</sup> rente AVS exigeait un financement social et durable. La faitière souligne que plus le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS sera rapidement assuré, moins les coûts supplémentaires se feront sentir.

Selon l'USS, la légère hausse des cotisations sociales sera parfaitement supportable, tant par les salariés – pour qui la 13<sup>e</sup> rente représente la plus forte augmentation de l'AVS depuis plus de 25 ans – que par les employeurs, puisque les cotisations salariales de ces derniers ont fortement diminué depuis

2021. «Ils paient même à l'heure actuelle moins de cotisations salariales qu'il y a quinze ans.»

Le dossier repart donc au Conseil national. L'USS considère que «celles et ceux qui ne veulent pas d'un financement durable de la 13<sup>e</sup> rente AVS cherchent en réalité à relever l'âge de la retraite. Or, le peuple a balayé cette idée en 2024.» Quoi qu'il en soit, les retraités toucheront leur 13<sup>e</sup> rente dès décembre prochain, même si la question du financement n'est pas encore réglée. Les Chambres avaient déjà approuvé le fait qu'elle soit versée une fois par an, en décembre. ■

# «DES RÉSISTANCES CHARGÉES DE VIE»

**MILITANTISME** En Argentine, cinquante ans après le coup d'Etat militaire de 1976, des luttes multiformes s'opposent au tournant réactionnaire imprimé par le gouvernement Milei.

Sergio Ferrari, «Le Courrier»  
Photos José Cettour

Cecilia Merchán n'a que 6 ans en mars 1976, lorsqu'un coup d'Etat militaire jette une chape de plomb sur l'Argentine, qui durera jusqu'en 1983. A l'adolescence, Cecilia commence à militer à Córdoba, capitale de la province du même nom, située à 700 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires. A partir des années 2000, elle assume diverses responsabilités politiques: députée nationale pour sa province, puis représentante de son pays au sein du parlement du Mercosur, la communauté économique regroupant l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Lors de son passage à l'Exécutif - entre 2019 et 2021, elle occupera notamment le poste de secrétaire aux politiques d'égalité et de diversité sous le gouvernement péroniste d'Alberto Fernández -, elle contribuera à renforcer les politiques d'égalité, de diversité et de lutte contre la traite et l'exploitation des personnes. Aujourd'hui, Cecilia Merchán reste une militante sociale et féministe active. Elle est notamment coordinatrice de La Colectiva, une organisation sociale et féministe présente dans six provinces, comptant plusieurs centaines de militantes. Elle anime en parallèle la coopérative d'édition indépendante Chirimbote, spécialisée dans les livres pour enfants, avec pour objectif de mener une bataille culturelle contre le révisionnisme conservateur du gouvernement Milei. Et participe au groupe de musique Confusa, ancré dans sa région. *Le Courrier* a rencontré la militante pour évoquer les résistances multiples qui s'opposent au «président à la tronçonneuse», Javier Milei.



Le 9 mars dernier, à l'appel du collectif Ni Una Menos, les femmes se sont mobilisées massivement en Argentine, en particulier à Buenos Aires. Elles ont dénoncé la politique d'austérité imposée par Javier Milei, ainsi que ses attaques contre tous les mécanismes de prévention des féminicides.

Ce collectif menait un intense travail de base. Il a été l'un des piliers du mouvement *piquetero*\*. Depuis, je n'ai jamais arrêté de militer.

**Comment les mouvements sociaux s'organisent-ils face au gouvernement de Javier Milei?**

Ce n'est pas simple de faire face à un projet aussi réactionnaire ni à un président dont nous n'aurions jamais imaginé l'arrivée au pouvoir. Mais nous avons déjà vécu une période très difficile dans les années 1990, sous le gouvernement néolibéral de Carlos Menem. Son programme ressemblait à bien des égards à celui de Milei et s'accompagnait aussi d'un démantèlement de l'Etat. Nous l'avions combattu ouvertement. Cette expérience collective a permis l'ouverture d'une période, entre 2003 et 2015, durant laquelle d'importantes avancées sociales ont pu être acquises pour les secteurs les plus marginalisés de la population. Cette expérience me permet de garder espoir aujourd'hui. L'histoire connaît des hauts et des bas, et ceux qui pensent avoir tout gagné, comme Milei et les siens, se trompent. Des mobilisations sociales

continuent d'émerger, même dans les régions les plus reculées du pays. Il n'y a donc pas lieu de désespérer.

**Comment s'expriment ces mobilisations?**

Il faut distinguer deux niveaux de résistance, complémentaires. D'un côté, les grandes mobilisations nationales: manifestations étudiantes, mobilisations pour les droits humains, mouvements de retraités, luttes féministes et pour les diversités. De l'autre, les grèves générales. Il existe aussi des formes de résistance constantes, quotidiennes, disséminées sur tout le territoire. Moins spectaculaires et moins médiatisées, elles expriment pourtant le mécontentement d'une partie importante de la population.

**Avez-vous des exemples de cette résistance citoyenne?**

Elle prend des formes diverses. En juillet dernier, des dizaines de voisins de la localité de Villa Allende, dans ma province de Córdoba, se sont mobilisés pour défendre un arbre vieux de 300 ans que les autorités voulaient abattre. Ils ont subi la répression policière. Une femme a

même été arrêtée. Dans d'autres localités, des habitants se sont mobilisés pour empêcher la suppression de certains services médicaux à l'hôpital municipal. On voit aussi se multiplier les marchés populaires, organisés par des petits producteurs qui tentent de commercialiser leurs produits - légumes, vêtements ou artisanat - malgré la concurrence des marchandises importées massivement de l'étranger. L'une de ces initiatives est la Foire féministe de Córdoba, très diversifiée. Sans oublier les expressions culturelles alternatives. Des musiciens populaires, parfois très jeunes, introduisent des rythmes de rock dans le folklore. Certains s'affichent clairement contre le président Milei. D'autres, sans s'opposer publiquement au gouvernement, portent des messages contestant le système. En résumé, il s'agit de centaines, voire de milliers de petites actions, qui transforment peu à peu la vie quotidienne et nourrissent d'autres initiatives. Elles sont basées sur une lutte pour la survie, mais aussi sur la volonté de réinventer l'espoir et la vie collective.

**Tout cela s'inscrit dans un contexte global préoccupant...**

En effet. Nos résistances s'opposent à un projet global, mortifère, qui traverse des pans croissants de la planète - des politiques antisociales et répressives de Javier Milei aux logiques militaristes qui menacent l'humanité. Nous sommes convaincus que notre résistance, en Argentine et au-delà, constitue une graine nécessaire pour que germe l'utopie dont le monde a besoin. ■

Traduction Rosemarie Fournier.

\* Né au milieu des années 1990, le mouvement *Piquetero* est composé de sans-emploi et de précaires. Son outil de lutte emblématique est le blocage de routes. Il a joué un rôle important dans les révoltes sociales de 2001.

## BRÈVES

Manon Todesco

### HOMOSEXUALITÉ SÈVÈREMENT CRIMINALISÉE AU SÉNÉGAL

Le mois dernier, l'Assemblée nationale sénégalaise a adopté une loi quasi à l'unanimité qui vient renforcer les peines contre les relations homosexuelles. Ces dernières seront désormais punies de cinq à dix ans de prison, contre un à cinq ans auparavant, et assorties d'amendes jusqu'à 14 000 francs suisses. La loi, qui définit les relations sexuelles entre personnes de même sexe comme un «acte contre nature», au même titre que la nécrophilie ou la zoophilie, prévoit également des peines de trois à sept ans d'emprisonnement pour toute personne faisant la promotion, le soutien ou le financement de l'homosexualité, de la bisexualité ou de la transsexualité. La peine maximale est appliquée si l'acte est commis avec un mineur.

La répression des personnes LGBTQIA+ s'est récemment accrue au Sénégal, avec des arrestations en série et une forte médiatisation, renforçant le climat de peur et d'exclusion pour les personnes concernées. ■

### DROITS HUMAINS ET ÉCOLOGIE OUBLIÉS

La Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) a validé l'accord de libre-échange avec la Malaisie sans prévoir de mesures contraignantes contre le travail forcé ni la déforestation. L'accord réduit notamment les droits de douane sur l'huile de palme, pourtant liée à la destruction des forêts tropicales et à des violations des droits humains. Des ONG de défense des droits humains et de l'environnement, dont Alliance Sud, dénoncent aussi une possible requalification de toute huile de palme «légale» comme durable. Elles alertent sur d'autres dispositions, comme la protection des semences, jugée défavorable aux paysans. A l'approche des débats sur l'accord avec le Mercosur, ces ONG exigent l'intégration de normes sociales et environnementales strictes. Faute d'améliorations, elles n'excluent pas de lancer un référendum. ■

### VICTOIRE POUR LES SALARIÉS DE LIDL EN ITALIE

C'est une avancée sociale majeure pour les quelque 23 000 salariés de Lidl en Italie. Après plus d'un an de négociations et de grèves, ils ont réussi à conclure une nouvelle convention collective. Approuvée à plus de 98%, elle instaure des horaires plus prévisibles, un minimum d'heures garanti - notamment 25 heures hebdomadaires pour les temps partiels - et une meilleure participation à l'organisation du travail. L'accord prévoit aussi une prime annuelle de 650 euros, un congé paternité de deux semaines, une revalorisation de certaines fonctions et de meilleures compensations pour le travail de nuit et du dimanche. La faïtière UNI Global Union salue des «efforts déterminés» qui ont permis de conclure «cet accord historique». ■

## QUESTIONS RÉPONSES



**Dans votre histoire personnelle, qu'est-ce qui vous a amenée à devenir une militante politique et sociale?**

**Cecilia Merchán:** Depuis toute petite, j'ai deux références fondamentales: ma mère et ma grand-mère. Nous vivions dans un petit village situé à l'intérieur du pays. Ma grand-mère me racontait des contes et des histoires qui me semblaient être des œuvres littéraires, tant son intelligence était grande. Un jour, je lui ai demandé de l'aide pour un devoir scolaire. A ma surprise, elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas m'épauler, car elle ne savait ni lire ni écrire. Elle m'a expliqué qu'elle n'avait pas pu aller à l'école parce qu'elle était pauvre, femme et originaire de la campagne. Ce jour-là, j'ai compris ce que je devais faire de ma vie: contribuer à changer cette brutale exclusion. A 17 ans, je suis partie étudier à Córdoba et j'ai commencé à m'engager dans un mouvement progressiste créé par d'anciens militants contre la dictature.



## PÉTITION

Les archives du mouvement ouvrier genevois en quête de soutien financier.

PAGE 12



## VAUD

Le personnel d'Eaton, frappé par une restructuration, saisit l'Office de conciliation.

PAGE 13



## PAUSE CAFÉ

Giovanni Nola, Sicilien et Valaisan de cœur, a syndiqué toute sa famille chez Unia.

PAGE 14

# CANTONALE OU NATIONALE, UNE CONVENTION EST ESSENTIELLE

**TABLE RONDE** Assistantes en pharmacie, syndicat et patronat ont débattu sur l'avenir de la branche dans le canton de Vaud. Récit.



La table ronde du 23 mars à Lausanne a ouvert la voie à une alliance inédite entre patronat et syndicat pour protéger les intérêts de la branche.



La présidente du comité vaudois des assistantes en pharmacie, Fanny Hostettler (à droite), et l'une des membres du comité Mary-Laure Raboud ont défendu leur métier.

Textes Aline Andrey  
Photos Thierry Porchet

Quand une convention collective de travail (CCT) pour les assistantes en pharmacie? Cette question, qui se pose depuis six ans au sein de la branche dans le canton de Vaud, n'aura pas trouvé de réponse lors de la table ronde organisée par Unia à Lausanne, le 23 mars. Reste que cette rencontre aura permis un véritable échange entre le patronat, l'Union syndicale suisse (USS) et le personnel. Et ce n'est pas rien.

A la table: Fanny Hostettler, présidente du comité des assistantes en pharmacie; Mary-Laure Raboud, membre du comité; Martine Ruggli, présidente de PharmaSuisse; Gérald Ménétré, représentant du groupe Galenicare; et Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, conseiller aux Etats (et ancien conseiller d'Etat vaudois de la Santé). Dans la salle: un public, dont une cinquantaine d'assistantes en pharmacie, tout ouïe.

## FACE À UN MUR

En préambule, Giorgio Mancuso, responsable Tertiaire d'Unia Vaud, a rappelé la longue lutte - forte d'actions et d'une pétition de plus de 11 000 signatures récoltées en un temps record - entamée dès 2020, quand les assistantes en pharmacie étaient au front face à l'épidémie de Covid. «Le mouvement a été lancé pour obtenir une CCT. Mais celle-ci nécessite deux parties. Et jusqu'à présent, on s'est heurté au mur de la partie patronale vaudoise», a lâché le responsable syndical, regrettant le refus de la Société vaudoise de pharmacie (SVPh) de négocier et même de participer à cette rencontre. Le patronat ne parle pas toutefois d'un bloc. Gérald Ménétré s'est dit, lui, en faveur d'une convention nationale. «A Galenicare, avec nos salaires

à 4300 francs fois treize, nos cinq semaines de vacances et plus dès 50 ans, une CCT ne nous fait pas peur. Elle permettrait une sorte de simplification de la Loi sur le travail. C'est intéressant pour les grands groupes comme pour les indépendants. Un fond pour la formation serait le bienvenu.»

Martine Ruggli a plaidé pour une meilleure reconnaissance du pharmacien dans l'assurance de base: «Cela permettrait d'ouvrir la voie pour les assistantes en pharmacie. Mais ce chemin est semé d'embûches, notamment à cause des médecins estimant que les pharmaciens manquent de compétences.»

Elle a rappelé que les financements viennent de l'Assurance obligatoire des soins (AOS) et de la Rémunération basée sur les prestations (RBP) qui régit la remise de médicaments. «Avec la révision des prix des médicaments, les pharmacies ont perdu 500 millions de francs. Et la RBP n'a pas augmenté depuis 2001. Nous sommes à un point charnière, car le Parlement a accepté de nouvelles prestations. Mais comment faire bouger l'Etat?»

«La prochaine fois, allons-y ensemble! a rétorqué Pierre-Yves Maillard, pragmatique. Pour améliorer les tarifs des prestations auprès des autorités, l'association patronale des pharmaciens aurait tout intérêt à négocier en étant accompagnée du personnel et du syndicat. Une convention collective de travail permettrait cette alliance.» Un constat partagé par les deux représentants patronaux présents.

## PRÉCARITÉ SALARIALE

Les membres du comité des assistantes en pharmacie ont rappelé l'urgence. Mary-Laure Raboud a souligné la précarité des travailleuses: «Certaines n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois, alors que notre CFC est l'un des plus difficiles.» Fanny Hostettler

a précisé quelques revendications de base: «Cinq semaines de vacances, un 13<sup>e</sup> salaire, et des salaires plus élevés, ça ne nous semble pas trop demander.» La modératrice de la table ronde, la journaliste Pauline Rumpf, a alors rebondi: «La SVPh n'a pas voulu assister à la table ronde car, selon son propre sondage, le salaire médian se monte à 5000 francs environ.» Une indication qui a spontanément généré une rumeur d'indignation dans la salle. Fanny Hostettler a donné son propre exemple: «Après dix ans de métier, je touchais 4800 francs, sans 13<sup>e</sup> salaire. Changer d'employeur devient le seul moyen de renégocier son salaire.» La question de la représentativité au sein de la SVPh a été soulevée. «Ceux qui

ont le droit de vote sont des pharmaciens d'un certain temps...» a renchérit la militante. Martine Ruggli a, elle-même, confié ne pas pouvoir voter, n'ayant pas de pharmacie, et avoir bon espoir que le comité s'ouvre aux assistantes en pharmacie. «Je comprends vos revendications et il est nécessaire d'améliorer vos conditions de travail», a-t-elle ajouté.

## PÉNURIE DE PERSONNEL

Gérald Ménétré a soulevé également une autre question, celle de la pénurie de personnel qui va encore s'accroître ces prochaines années, alors que la population vieillit. «Avec un marché sous tension, il est donc important d'avoir un partenariat social fort.» Plus

tôt dans le débat, il rappelait les transformations du métier. «D'un métier de logistique basé sur le médicament, on est passé à un métier de services basé sur la personne. La question est aussi de savoir comment on accompagne ces changements? Comment développer les compétences partout?» En conclusion, Fanny Hostettler a remercié les représentants patronaux et syndicaux, se disant «surprise en bien» des propos entendus. ■



Notre vidéo:  
evenement.ch/videos

## DES ASSISTANTES À BOUT DE SOUFFLE

Dans le public, une cinquantaine d'assistantes en pharmacie de tout âge ont assisté à la table ronde. En aparté, quatre jeunes professionnelles confient ne pouvoir imaginer, leur avenir dans la branche, «si rien ne change». «Avec nos horaires, en travaillant à 100%, on n'a plus de vie!» lance l'une d'elles. «Comment avoir une vie de famille?» demande une autre. Ces propos font écho à la pénurie de personnel. Certaines quittent la profession, pour des études d'infirmière par exemple ou pour un métier plus confortable en termes d'horaires. «Beaucoup partent dans les assurances, relaie un pharmacien solidaire. Leur travail est malheureusement mal payé, car c'est un métier féminin. Par le passé, c'était un métier d'appoint pour le foyer. De surcroît, on les

considère comme des vendeuses, alors qu'aujourd'hui elles font un travail dans le domaine de la santé avec des responsabilités importantes, comme la vaccination.» Sandra, assistante en pharmacie, préfère s'exprimer sous son deuxième prénom: «Il ne faudrait pas que mon chef, qui n'aime pas les syndicats, sache que je suis ici. Plusieurs de mes collègues ne sont pas venus à cause de ça.» Elle relate la pénibilité du travail: «Nous sommes toujours debout, même pour les multiples tâches administratives. Avec les nombreux départs, celles qui restent triment. J'aime mon métier et j'aime faire les choses bien, mais on me reproche d'être trop lente. De la reconnaissance et du respect ne seraient pas de trop... Je suis très heureuse de cette table

ronde, car j'ai l'impression que le dialogue s'intensifie.» Silvia, de nombreuses années de travail à son actif, ajoute: «Si nous voulons perpétuer notre passion du métier, la formation est vraiment essentielle.» «Nos domaines d'action s'élargissent, comme délivrer des médicaments sans ordonnance. N'empêche que ce n'est pas toujours facile avec certains clients qui savent exactement ce qu'ils veulent, car ils s'informent sur internet, et ne nous écoutent même plus... relaie Christine, syndiquée de longue date. Déjà dans les années 1980, on parlait d'une CCT. En 2026, on n'a toujours rien. A mon âge, je suis ici pour les autres, pour les jeunes.» ■



# UN MÉDIA ALTERNATIF POUR CONTRE LA MONTÉE DU FASCISME

**MILITANTISME** Les vidéos de Ragekit mettent en lumière des luttes sociales, et des dérives autoritaires néolibérales. Un succès détonnant.

Aline Andrey

En plein cœur de Lausanne, le petit studio de Ragekit ressemble à un bonbon acidulé. Comme son nom ne l'indique pas, son décor est délibérément kitsch, coloré et joyeux, à l'image de ses vidéos. Sous ses apparences frivoles, le média alternatif offre, depuis plus d'une année, des analyses qui décortiquent la violence du système et amplifient les voix des mouvements militants.

Ses sept chevilles ouvrières, nourries de sources politiques et historiques, vulgarisent avec intelligence et humour des sujets pourtant complexes et graves, avec pour but de toucher tous les milieux sociaux. Le succès de leurs vidéos a été relayé par les médias traditionnels surpris par leur audience: 2 millions de vues par mois selon leurs chiffres, 54 000 *followers* sur Instagram, 32 000 sur TikTok, 15 000 sur Facebook et 8000 sur YouTube. En quelques semaines, Ragekit a récolté un montant de plus de 100 000 francs pour garantir trois salaires pendant un an, consacré au montage des vidéos, et pour payer les charges courantes, dont le loyer. Immersion avec deux de ses sept militants, Roberta et Aurèle, qui parlent d'une même voix.

## QUESTIONS RÉPONSES

**Comment est née votre chaîne Ragekit et comment expliquez-vous son succès?**

Son nom vient d'un détournement de «*Rage Quit*» des joueurs de jeux vidéo qui abandonnent la partie par dépit. Cette expression s'est étendue à des actes du quotidien. Nous, on a décidé qu'au contraire, face à la montée de l'extrême droite, on ne *ragequit* pas. On était aussi frustrés de la manière dont les médias suisses couvrent les luttes sociales et ça nous a motivés à créer nos propres contenus destinés au grand public. Quand on a lancé nos premières vidéos le 6 janvier 2025, on n'imaginait pourtant pas qu'un tel espace existait pour du journalisme engagé en Suisse romande. L'interview de Rima

Hassan (eurodéputée française et activiste palestinienne, *ndlr*) a eu beaucoup d'écho. Pas grâce à nous bien sûr, mais grâce à elle. Un autre temps fort, c'est quand on a sorti une vidéo intitulée «Pourquoi autant d'ados meurent dans des courses poursuites?». On l'a montée sur la base d'études de criminologie, provenant surtout des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, prouvant la dangerosité de cette méthode policière. On l'a publiée peu de temps après la mort de Camila à Lausanne. Puis, quand une autre course poursuite a tué Marvin, lui aussi adolescent, ses proches l'ont tellement partagée qu'elle est devenue virale, notamment sur TikTok. Les médias dominants, eux, se sont surtout intéressés à nous quand on a sorti une info sur le nombre de suicides dans les locaux de la police, basée simplement sur le rapport de la Commission des visiteurs du Grand Conseil (qui s'assure des conditions de détention des détenus, *ndlr*).

**Quels sont vos parcours?**

Majoritairement universitaires, plus ou moins trentenaires, on travaille dans le social, la culture ou la médiation scientifique. On n'est pas journalistes, mais nos études universitaires nous ont appris une certaine méthodologie. On vient de différentes régions: Bienne, Fribourg, Lausanne, Rouen. On est issus, à part deux d'entre nous, de milieux familiaux modestes et peu politisés, plutôt à droite, voire très à droite. Depuis une dizaine d'années, on s'engage dans les milieux militants lausannois, contre le racisme structurel, les violences policières et pénitentiaires, le sexisme, le sans-abrisme... A la base, on a plutôt l'habitude d'écrire des tracts sur de simples fichiers Word. On s'est formés à la vidéo et au son sur le tas, en regardant des tutos sur internet.

**Vous mariez des contenus hyperpointus, extrêmement documentés, et une forme un peu loufoque...**

Le côté ludique de l'emballage, c'est l'envie de montrer que la lutte est nourissante et de transmettre de l'espoir et de la force. Cet univers décalé



Dans leur studio au cœur de Lausanne, Aurèle et Roberta, deux des sept membres militants de Ragekit, témoignent de leur activisme.

et humoristique montre qu'on a du second degré et qu'on est ouverts à la discussion. Ne pas se prendre au sérieux sur la forme, c'est une manière de rendre le fond accessible, peut-être même attrayant. C'est un luxe d'avoir accès à de gros bouquins de théorie politique, de pouvoir lire des rapports de commissions du Grand Conseil, le blog du Musée national suisse – qui est vraiment super –, d'avoir des contacts avec beaucoup d'experts, d'historiens, d'organisations telles qu'Amnesty et Public Eye, des gens de terrain, des syndicats, des journalistes (*WoZ* leur a demandé une collaboration, *ndlr*), les archives de la RTS... On part de toutes ces informations sourcées, validées et complexes, puis on essaie de vulgariser, d'être populaires et accessibles. Ce qui ne signifie pas qu'on y arrive. N'empêche, c'est émouvant pour nous, car c'est la première fois que nos parents captent ce qu'on fait.

**Vos vidéos vont de quatre minutes à plus d'une heure, pourquoi ces deux formats?**

Dans notre génération, on aime le très court, une petite vidéo le temps

d'un trajet en métro par exemple; et le très long, c'est-à-dire des interviews et des débats de plusieurs heures, qu'on écoute en faisant la cuisine et le ménage.

**Qui regarde Ragekit?**

On ne collecte aucune donnée sur notre public, sinon celles que les réseaux sociaux affichent comme pour n'importe quel compte. Notre but est de toucher un public bien au-delà du monde militant. Les chiffres et les commentaires indiquent qu'on y arrive de plus en plus. Certains sujets, comme les violences administratives ou pénales, concernent tellement de monde en Suisse (plus de 40% des emprisonnements sont dus à des amendes impayées) que ça étend beaucoup l'audience. Surtout que la chaîne pénale est très peu représentée dans les médias dominants.

Certaines personnes, qui nous suivent, sont plutôt en désaccord avec nous. On essaie de répondre à tout le monde et d'ouvrir le dialogue publiquement ou en privé. C'est essentiel de débattre avec la droite et l'extrême droite; pas avec les dirigeants,

mais avec la population qui les soutient. Il faut ouvrir des espaces et accepter la lutte dans tous ses aspects, comprendre pourquoi les classes populaires votent contre elles-mêmes.

**Quand on veut changer le système, n'est-ce pas paradoxal d'être sur TikTok et d'autres réseaux qui nourrissent les monstres de la tech?**

Au fond, on aurait préféré que des tracts suffisent. Malheureusement, dans le contexte actuel, des vidéos sur les réseaux sociaux ont plus d'impact. On joue le jeu, on se formate, on communique dans un espace régulé par le capitalisme et la bourgeoisie. Mais est-ce que c'est vraiment différent en dehors des réseaux sociaux? Reste que, si les robots automatisés de Meta font sauter Ragekit, on ne pourra pas faire grand-chose. Donc suivez-nous sur Telegram aussi. Il s'agit de trouver la bonne équation entre visibilité et sécurité. Nous avons donc le projet de créer notre propre site et même un magazine. ■

## Patronat suisse: la peur de l'Europe sociale

**LIVRE** Le patronat suisse s'est toujours inquiété de l'Europe, surtout de l'Europe sociale, même si celle-ci n'est pas achevée.

Jean-Claude Rennwald

La crainte d'une Europe sociale remonte à 1957, année de la signature du Traité de Rome, qui donna naissance à la Communauté économique européenne (CEE), ancêtre de l'Union européenne (UE). Ce constat est l'une des conclusions d'un ouvrage magistral du politologue Ludovic Iberg, *Le grand patronat suisse et l'Europe (1957-1984)* (Editions Alphil, 2025).

**PEUR IDÉOLOGIQUE**

Cette peur est d'abord idéologique, car les employeurs suisses veulent garder la politique sociale en mains privées. Pas question que l'Etat s'en mêle ou du moins pas trop. Pas question non

plus qu'une communauté supranationale impose des droits sociaux (protection sociale, droit à un salaire équitable, accès aux services essentiels) à la Suisse. Le patronat voit cet a priori idéologique confirmé par la réalité du terrain, en ce sens qu'en 1955, les prestations sociales obligatoires des employeurs suisses représentaient 5,5% du salaire brut, ce qui en faisait la part la plus faible de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Ce taux est alors de 70% en Italie, de 39,5% en France ou de 35,8% en Allemagne.

**LES SUISSES TRAVAILLENT PLUS**

Ludovic Iberg souligne que le patronat helvétique veut conserver ses «acquis». Comme le fait que les Suisses sont, avec les Anglais, les «champions d'Europe du travail». Une étude de l'Union centrale des associations patronales (UCAPS) montre qu'en 1950-1960, la Suisse connaît 21 jours de congés payés

(vacances et les jours fériés). Avec 18 jours, seule la Grande-Bretagne fait moins bien. En revanche, le score de la Suisse est dépassé aux Pays-Bas (entre 30 et 36 jours), en Belgique et en Italie (31 jours), en France (28 jours), en Allemagne (27 jours) et au Luxembourg (25 jours).

**SALAIRES PLUS ÉLEVÉS, MAIS...**

Bien que les salaires soient élevés, l'auteur montre que, dans certains domaines, les ouvriers suisses ne disposent pas d'un pouvoir d'achat systématiquement plus élevé que dans la CEE. Une étude portant sur les années 1955 et 1956 souligne que, pour payer un mois de loyer d'un trois-pièces, 47 heures de travail sont nécessaires en Suisse, contre 23 heures en Allemagne, 18,5 heures en Grande-Bretagne et 11 heures en France. On observe des écarts semblables en ce qui concerne les semaines de travail nécessaires à l'achat d'une voiture (44 semaines en

Suisse contre 40 en France). «En ajoutant à ce tableau la faiblesse des cotisations sociales des employeurs et le nombre de jours de congés payés, s'exclame Ludovic Iberg, il est clair que les travailleurs suisses disposent de conditions sociales inférieures à la moyenne des pays de la CEE. Face à cette situation, il n'est pas surprenant que le patronat helvétique se mobilise contre les harmonisations sociales prévues par le Traité de Rome.»

**REVIREMENT SUR LA LIBRE CIRCULATION**

En plus des dispositions relatives à l'égalité salariale ou des congés payés, Ludovic Iberg note que la principale pierre d'achoppement en matière de politique sociale est, du point de vue helvétique, le chapitre du Traité de Rome relatif au personnel étranger. L'enjeu est énorme, puisqu'en 1957, l'économie suisse reposait sur l'emploi de 377 000 personnes étrangères. Préférant utiliser la main-d'œuvre

immigrée comme masse de manœuvre conjoncturelle et conserver l'innombrable statut de saisonnier, le patronat n'a pas voulu entendre parler, durant longtemps, de la libre circulation des personnes, l'un des principes fondamentaux de l'UE. Mais il a dû revoir sa politique en l'an 2000, au moment de la conclusion des premiers accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Sous la pression des syndicats et des partis de gauche, le Parlement helvétique adopte des mesures d'accompagnement visant à prévenir et à combattre le dumping social et salarial. C'est heureux, car ces règles, dont ne voulait pas l'UDC, ont eu des effets positifs. Mais la partie n'est pas totalement gagnée, car les relations entre la Suisse et l'UE sont de nouveau à l'agenda politique suisse, cette année et en 2027. ■

# LE CARNAVAL POPULAIRE, PLUS DÉTERMINÉ QUE JAMAIS

**MANIFESTATION** Des milliers de personnes ont défilé dans les rues lausannoises contre la montée du fascisme.

Aline Andrey  
Photos Olivier Vogelsang

La pluie glaçante n'aura pas refroidi les manifestantes et les manifestants venus en nombre au carnaval antifasciste. «*Siamo tutti antifascisti!*» ou «Pas de fachos dans nos quartiers. Pas de quartier pour les fachos!», et autres slogans, ont résonné dans les rues lausannoises. Des chants révolutionnaires, dont l'indémontable *Bella Ciao* ou encore l'air, plus récent, de «L'amour toujours, les fachos jamais jamais...», ont été repris en chœur. Une majorité de jeunes, mais aussi des familles, des enfants et des personnes âgées ont répondu présent, malgré les tentatives d'intimidation avant la manifestation d'un groupuscule d'extrême droite, finalement absent. Parti du quartier du Vallon, le très long cortège a vibré au son de ses fanfares, de ses DJ technos et de ses groupes de métal. Pendant plusieurs heures, une dizaine de chars et plus

de 6000 personnes ont sillonné la ville avec une créativité débordante. Elfes de la forêt, cochons, dragons, chats, insectes et autres êtres multiformes ont marché contre le fascisme et pour la solidarité. Masqués de tricots colorés, de cartons bricolés, de bois, de plastiques, de doudous ou encore d'arrosoirs, les militantes et les militants ont défilé dans le rire et la joie, comme un pied de nez à la montée de l'extrême droite. Quelques lieux symboliques du néolibéralisme, dont des banques et une agence immobilière, ont été la cible de jets de peinture rouge. Le cortège, qui a pris quelques libertés dans son long parcours, a fini au parc de Montbenon comme prévu. Des affiches «No G7» annoncent déjà une grande manifestation à Genève le 14 juin. ■

Le 28 mars, la deuxième édition du «Carnaval populaire et déter» a dépassé son affluence de l'an précédent.



## Des archives pour mieux comprendre le monde

**FINANCEMENT** Le Collège du travail et les Archives contestataires lancent une pétition réclamant un soutien public accru pour mener à bien leur mission.

Sonya Mermoud

Assurer l'avenir: voilà la raison qui a motivé le Collège du travail et les Archives contestataires à lancer une pétition réclamant davantage de fonds publics. «Ces institutions, qui partagent des locaux communs et mènent des projets jumeaux, ont respectivement besoin de 40 000 francs et de 65 000 francs supplémentaires par an pour stabiliser leurs activités», chiffre Patrick Auderset, du Collège du travail. Aujourd'hui, seule la Ville de Genève subventionne les deux structures à hauteur chacune de 40 000 francs annuellement. Le Canton n'a jamais répondu à leurs requêtes de soutien financier. Une situation qui les place dans une posture précaire, sachant encore que les demandes de versements d'archives

de la part d'associations ou de personnes individuelles se révèlent en hausse. Mais qui, faute de moyens suffisants, ne peuvent être traitées. Alors que les collectes ont déjà permis de réunir plus de «200 mètres linéaires de documents, 3000 brochures et périodiques, un millier d'heures d'archives sonores» provenant d'une centaine de particuliers et d'associations, militants, syndicats, etc. Un matériel sauvé de l'oubli, voire de la destruction.

### PRÉSERVER LA MÉMOIRE DES LUTTES

«Nous sommes les seuls à préserver ces documents et ces témoignages enregistrés relatifs à l'histoire ouvrière et aux mouvements sociaux. On ne les trouve guère dans les archives publiques qui, elles aussi, se révèlent débordées et n'arrivent pas à les absorber», complète Patrick Auderset, tout en soulignant les compétences

spécifiques nécessaires à leur valorisation. «Nous avons à cœur de rendre ces archives accessibles au public à travers l'organisation de rencontres-débats, projections, conférences, etc. C'est beaucoup de travail.» Le passionné met encore en avant la pertinence de la mission: «Il s'agit de préserver la mémoire de luttes sociales, de conditions de vie des ouvriers pour mieux comprendre le monde d'aujourd'hui et contribuer aux combats actuels et aux batailles contre la régression d'acquis. Ces archives participent également de la vie démocratique en représentant différents courants d'opinions.» Si elles concernent essentiellement Genève, le représentant du Collège du travail note que l'activité rayonne plus largement. Et vient enrichir l'offre d'autres institutions similaires, notamment dans le canton de Vaud.

### UN PUBLIC VARIÉ

Quant au public-cible, il s'avère varié. «Beaucoup de jeunes chercheurs et d'étudiants consultent ces documents. Un intérêt partagé par les écoles du secondaire pour qui nous organisons régulièrement des ateliers de découverte d'archives.» Les férus d'histoire genevoise figurent aussi parmi les usagers. Enfin, les actions de valorisation ponctuelles trouvent des résonances dans les milieux touchés par les thématiques mises en avant. Comme celle consacrée aux travailleuses et aux travailleurs saisonniers qui a rassemblé des enfants, des proches ou encore des militants concernés par la question. A l'audience croissante d'événements publics s'ajoute encore un nombre d'heures de consultation des documents en salle de lecture en progression. Selon les responsables, celui-ci a été multiplié par deux.

Plusieurs centaines de personnes ont déjà signé la pétition qui sera déposée fin mai, à l'intention du Grand Conseil genevois et du Conseil municipal de la Ville de Genève.

«Un engagement public conséquent est désormais indispensable: il est temps que la conservation des documents issus des mouvements sociaux et de la société civile reçoive un financement public durable pour constituer un véritable pôle d'archives sociales basé à Genève», demandent les pétitionnaires, soucieux de préserver la mémoire de Genève et de faire rayonner son histoire! ■

Pour signer la pétition:



# LE PERSONNEL D'EATON EXIGE LE RESPECT DE SES DROITS

**RESTRUCTURATION** Après l'annonce brutale de la fermeture de deux sites vaudois et le refus de négocier, les salariés, soutenus par Unia, ont saisi l'Office de conciliation.

Manon Todesco

Un coup de massue pour les employés d'Eaton. Spécialisée dans la gestion intelligente de l'énergie, l'entreprise américaine a annoncé le 2 mars dernier son intention de fermer deux de ses trois sites vaudois, situés au Mont-sur-Lausanne et au Lieu. Au total, 52 postes sont menacés, principalement des informaticiens et des techniciens, alors même que le groupe affiche des bénéfices en hausse et une activité en croissance à l'international. Une partie des emplois sera très probablement délocalisée à l'étranger.

## BLOCAGE DE LA DIRECTION

Les employés, soutenus par le syndicat Unia, ont immédiatement réagi, mais ont vite été confrontés au refus total de leur direction de négocier. C'est pourquoi, le 24 mars, veille de la fin de la période de consultation, ils ont saisi l'Office cantonal de conciliation. «Il s'agit bien d'un licenciement collectif mais comme l'entreprise comprend moins de 250 employés, Eaton n'est pas légalement contraint de négocier un plan social et se justifie de cette manière», explique Nicole Vassalli, responsable

du secteur Industrie d'Unia Vaud. L'objectif? Contraindre l'entreprise à respecter les principes de consultation et à ouvrir des négociations.

## PROCÉDURE ALIBI

Le personnel rapporte une procédure précipitée et non conforme à ses droits de consultation et de participation. «Les représentants des travailleurs reprochent à l'entreprise de refuser de reconnaître une délégation du personnel constituée pour dialoguer avec la direction, relaie Unia dans un communiqué de presse. Ils dénoncent en outre un blocage de l'accès à des données essentielles pour élaborer un éventuel plan de sauvegarde.» Malgré cela, plusieurs propositions auraient été formulées afin d'éviter la fermeture de deux des trois sites vaudois, ou du moins de limiter le nombre de licenciements. En vain. Celles-ci ont été balayées par la direction.

L'absence de négociations sur des mesures d'accompagnement pour les employés concernés est un autre point sensible. «L'entreprise joue sur le fait de ne pas y être légalement tenue et affirme s'appuyer sur des standards internes, sans toutefois dévoiler le contenu de ces mesures», souligne



La fermeture d'Eaton menace 52 emplois, principalement des informaticiens et des techniciens, et ce alors même que le groupe affiche des bénéfices en hausse et une activité croissante à l'international.

la responsable syndicale. Une attitude jugée inacceptable et indigne pour un groupe de cette envergure, selon Unia, qui accuse Eaton de vouloir procéder à des licenciements rapides, sans véritable dialogue, au terme d'une procédure qualifiée «d'alibi».

## FISCALITÉ ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

Pour le syndicat, la situation soulève également des interrogations d'ordre politique. «Eaton a en effet bénéficié de plusieurs accords fiscaux dans le canton de Vaud au cours des vingt dernières années. Malgré cela, le groupe

prévoit aujourd'hui de transférer une partie des emplois à l'étranger.»

De plus, Eaton n'en est pas à son coup d'essai en matière de restructurations. Après avoir fermé un site à Saint-Gall en 2024, laissant une trentaine de salariés sur le carreau, une dizaine d'autres suppressions de postes ont été annoncées en début d'année sur son site de Morges.

«Ces décisions illustrent les limites des politiques de promotion économique, s'indigne le syndicat. Nous appelons les autorités à vérifier les conditions dans lesquelles ces avantages fiscaux

ont été accordés, alors que les licenciements annoncés pourraient peser sur les finances publiques.» Au-delà du cas individuel d'Eaton, cette affaire relance plus largement le débat sur la politique industrielle en Suisse. Pour Unia et les représentants des travailleurs, «la multiplication de restructurations au sein de multinationales pourtant en bonne santé financière souligne l'absence de stratégie cohérente, tant au niveau national que cantonal». ■

# Des Radis plein les poches

**SOLIDARITÉ** La Caisse genevoise de l'alimentation s'engage pour la population et l'agriculture locale. Après six mois, son bilan est florissant et sa monnaie, le Radis, largement partagée.

Aline Andrey

Plus qu'un projet pilote, la Caisse genevoise de l'alimentation (Calim) est déjà un mouvement au souffle révolutionnaire. Car si elle met du beurre dans les épinards, les six associations qui l'ont créée portent une vision de transformation profonde du système alimentaire.

Concrètement, chaque membre - qui peut être un individu ou une famille au sens large - cotise à hauteur de ses moyens (de 20 à 200 francs, voire davantage). Aucun justificatif n'est demandé, mais des tables en fonction du salaire sont conseillées. En échange, un adulte reçoit 150 Radis et un enfant 75, sachant qu'un Radis est égal à un franc. Cette monnaie est numérique, mais des alternatives sans smartphone sont possibles. Elle est utilisable dans 22 structures genevoises - épiceries, artisans, stands de marché et abonnements à des paniers contractuels. Pour fonctionner, la caisse reçoit les cotisations de ses membres, complétées par des subventions de Meyrin et de Genève, ainsi que de bailleurs privés. «Actuellement nous comptons 325 membres. Plus de 270 autres personnes sont inscrites sur une liste d'attente. Ces dernières participent déjà à nos événements. Elles

viennent du Grand Genève et de toutes les classes sociales. Cette mixité nous réjouit beaucoup», partage Sabine Bally, l'une des coordinatrices de la Calim. Six mois après le début de l'expérience sur le terrain, 20% des membres paient la tranche la plus haute (150 francs et plus par mois) et 20% la plus basse (20 francs mensuels). «Nous touchons autant un public précaire qu'un public aisé et solidaire», ajoute la coordinatrice. Des visites chez les paysans et les artisans, des rencontres et des formations collectives sur la santé, la démocratie et les filières agricoles enrichissent le projet.

## GOVERNANCE HORIZONTALE

Plusieurs groupes locaux existent dans les quartiers des Pâquis, de Meyrin et de la Jonction. Un comité citoyen d'une trentaine de personnes se réunit régulièrement. Parmi ses membres, Ayooshee Dookhee partage son enthousiasme: «Au début, je n'avais pas de travail et ce soutien financier m'a beaucoup aidé. Aujourd'hui, je cotise 90 francs par mois pour recevoir 150 Radis. La Calim m'a permis de connaître les initiatives locales et des produits alimentaires nouveaux pour moi. Au sein du comité, on apprend à développer la gouvernance horizontale. Je fais partie du groupe de travail inclusivité et représentativité. On offre un soutien, comme de faire les courses avec les personnes pas forcément à l'aise à l'idée d'entrer dans une épicerie alternative. Car, quand on a l'habitude des grandes enseignes, cela peut être déstabilisant.»

Cette diversité, Léo Zulauf, agriculteur de la Ferme de Budé, l'observe dans son marché. Il estime qu'une grande majorité des nouveaux clients sont des personnes qui socioéconomiquement, voire culturellement, ne seraient jamais venues dans son marché sans la Calim. «Elles s'ouvrent à des aliments inhabituels pour elles. Plus largement, cela nous permet d'expliquer nos prix, plus élevés que ceux des légumes venant de loin ou cultivés hors-sol. Nous défendons des salaires corrects, qui restent néanmoins très bas, et une éthique: le bio et la relocalisation de l'alimentation.» Léo Zulauf précise: «En mangeant des légumes de saison, on s'y retrouve financièrement même face à la grande distribution. Sans compter que

les produits préfabriqués, a priori bon marché, ont un coût: celui de la santé mais aussi de la paupérisation et de la délocalisation des places de travail. Les pauvres sont poussés à consommer des produits malsains fabriqués par d'autres pauvres.»

## UNE AUTRE AGRICULTURE

La Calim ouvre donc de nouvelles voies vers une alimentation plus éthique, locale et de saison. Son comité citoyen a choisi les structures partenaires et décidé d'écarter l'alcool et le non-alimentaire des produits payables en Radis. «Les membres peuvent suggérer les lieux conventionnés, basés sur des critères éthiques et durables. Le comité fait régulièrement un tri», précise Ayooshee Dookhee. «Nous ne cherchons pas des partenaires qui font tout juste, souligne Sabine Bally, mais qui sont transparents et adhèrent au projet.»

En attente de dons de fondations privées, la Calim a bon espoir de pouvoir intégrer bientôt davantage de membres. Elle espère que d'autres collectivités publiques rejoignent le projet. Pour la coordinatrice, le nombre d'adhérents et de Radis distribués ne sont qu'une infime partie du travail mené. «Nous participons à enrichir le débat sur la transition, sachant que le canton n'est autonome au niveau alimentaire qu'à hauteur de 12% à 15% (de surcroît la moitié est exportée), et la Suisse à 50%.» Une partie du budget de la Calim est ainsi consacrée à soutenir des projets, comme la mise en place d'un stand maraîcher dans un nouveau quartier. «Nous voulons résister aux logiques néolibérales, celles qui font que trois petites fermes disparaissent par jour et sont englobées dans des exploitations plus grandes; ce qui renforce l'agro-industrie dont les méthodes nuisent à la terre, explique Sabine Bally. Nous souhaitons remettre du temps, de la connaissance et des moyens dans notre nourriture. Notre but, à long terme, est la transformation du système alimentaire. C'est pourquoi nous invitons tout le monde à nous rejoindre pour renforcer le mouvement.» ■

Pour plus d'informations: calim-ge.ch

## AUX ORIGINES, LA CRISE DU COVID

Face à la hausse de la précarité alimentaire mise en lumière par la crise du Covid, aux atteintes à la santé et à l'environnement, ainsi qu'aux difficultés des petits paysans, 67% des votants genevois ont inscrit le droit à l'alimentation dans leur Constitution en juin 2023. Alors que le projet de loi cantonale est toujours en consultation, six organisations de la société civile (MAPC, FAV, Uniterre, Fian, Après-Ge, Equilibre) ont pris les devants pour lancer la Calim, sur le modèle de la Caisse alimentaire de Montpellier, modèle qui se retrouve aussi dans d'autres villes françaises et belges. Depuis 2024, des groupes d'habitants décident de son fonctionnement et de sa gouvernance. Sur le terrain, elle a pris effet dès d'octobre 2025 et court jusqu'à fin 2026. Elle s'est donnée pour mission de recréer du lien social autour de la nourriture et de la production, de donner accès à une alimentation choisie et de revaloriser les filières agricoles locales. Dès 2027, la Calim devrait avoir sa propre entité juridique pour entamer une deuxième phase de deux ans. Des discussions ont déjà lieu à Lausanne et à Zurich pour reprendre son modèle. ■



Plus d'une vingtaine de partenaires à Genève participent à la Calim. Il est possible d'y acheter des produits alimentaires avec la monnaie numérique et solidaire, le Radis.

## PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Giovanni Nola, membre du comité de branche de l'industrie MEM en Valais



# «JE N'AI PAS PEUR DE DIRE CE QUE JE PENSE À LA DIRECTION»

Représentant du personnel chez Constellium, Giovanni Nola a fait adhérer toute sa famille à Unia.

Antoine Grosjean

Après trente ans à travailler comme ouvrier dans l'industrie de l'aluminium, son corps montre des signes d'usure. Giovanni Nola, employé chez Constellium, à Sierre, se remet en ce moment d'une opération au genou. «C'est un travail très physique, malgré les moyens de levage, confie le quinquagénaire. Et puis, on est debout toute la journée. Pendant plus de vingt ans, j'ai fait les trois-huit (tournus de trois équipes sur 24 heures, *ndlr*), et j'ai même travaillé régulièrement dans l'équipe du week-end. A la longue, la moitié des gens ont mal aux genoux, au dos ou ailleurs.» Ce Valaisan d'origine sicilienne, qui est aussi actif au sein du comité de l'industrie MEM à Unia, et entraîne par ailleurs une équipe de foot, commence donc à se dire qu'il va peut-être falloir songer à lâcher du lest quelque part.

Cela fait bientôt huit ans qu'il a intégré la commission du personnel de Constellium, dont il a un temps été le président. «A l'époque, ce sont les collègues qui m'ont poussé à y aller, raconte-t-il. Ils me disaient: "Vas-y toi, tu as une grande gueule!" Alors je me suis lancé sans trop savoir de quoi il s'agissait.» C'est aussi à ce moment qu'il adhère à Unia. «Avant, j'ai longtemps été dans un autre syndicat, mais Unia, c'est un autre monde. Ils sont vraiment impliqués et nous donnent les moyens de nous défendre.»

## UNIA, UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Il restera toujours reconnaissant au syndicat de l'avoir soutenu quand il s'est retrouvé seul à dénoncer des dysfonctionnements dans son entreprise, alors que ses collègues étaient intimidés par les pressions de la direction. «Il y a des gens qui trouvent

que ça coûte trop cher d'être syndiqué, mais les cotisations, ça ne sert pas à rien. Les secrétaires syndicaux sont toujours disponibles quand on a besoin d'eux.» Ce père de trois enfants âgés de 17 à 25 ans a même fait adhérer toutes les personnes actives de sa famille. «Ma femme et mes deux plus grands enfants sont aussi à Unia, et mon père était déjà à la FTMH (l'un des deux syndicats qui ont donné naissance à Unia, *ndlr*).»

S'il naît à Sierre, Giovanni Nola grandit en Sicile. «Ce sont mes grands-parents qui m'ont élevé jusqu'à mes 6 ou 7 ans, alors que mes parents travaillaient en Valais.» C'est à cet âge qu'il les rejoint en Suisse. Ne parlant alors qu'italien, les premiers mois sont un peu difficiles. Aujourd'hui,

peux m'y faire embaucher. J'ai accepté. Au début, c'était difficile. J'ai appris le métier sur le tas, et je trouvais ça très bruyant, avec les grues, les machines.» Mais il apprécie l'esprit familial qui règne alors dans l'entreprise. «Déjà quand j'étais gamin, les enfants des employés recevaient des cadeaux à Noël. Et quand j'ai moi-même été salarié chez Alusuisse, on m'offrait chaque fois une caisse de vin pour mon anniversaire. Aujourd'hui, ce n'est plus la même mentalité...»

## RACHATS SUCCESSIFS

En trente ans, l'ouvrier a vu l'usine changer cinq fois de mains. Jusqu'au rachat par le groupe Constellium, il y a une dizaine d'années. Comme dans beaucoup d'entreprises, la logique du profit a alors pris le pas sur le reste. «Par exemple, ils font des économies sur le chauffage et, certains matins, en hiver, on n'arrive pas à démarrer les machines parce que l'huile gèle...» Mais il admet que l'entreprise a été très correcte quand l'usine a été mise à l'arrêt quelque temps à la suite des inondations de juin 2024. «C'est vrai qu'il y a une partie des temporaires qui ont perdu leur travail, mais le personnel fixe a continué de toucher 100% de son salaire.»

Malgré l'usure du travail et ses diverses casquettes, Giovanni Nola n'exclut pas de rempiler pour un nouveau mandat à la commission du personnel. «On verra... Il faut des délégués qui soient prêts à se battre pour défendre leurs collègues. De mon côté, je n'ai pas peur de dire ce que je pense à la direction.» ■

Notre vidéo: [evenement.ch/videos](https://www.evenement.ch/videos)



«Il y a des gens qui trouvent que ça coûte trop cher d'être syndiqué, mais les cotisations, ça ne sert pas à rien. Les secrétaires syndicaux sont toujours disponibles quand on a besoin d'eux»

tout en restant attaché à la Sicile, où il passe régulièrement ses vacances, il se dit Valaisan de cœur. «J'aime beaucoup les Valaisans. Ils sont sincères et francs, mais aussi très ouverts.»

Après sa scolarité obligatoire, le jeune homme suit un apprentissage d'installateur sanitaire. Il travaille ensuite dans le bâtiment, avant de retrouver un poste dans les sanitaires. Poste qu'il n'occupera jamais... «Je devais aller à Zurich signer le contrat, mais là, mon père, qui travaillait à l'usine d'Alusuisse à Sierre, me dit que je

## BRÈVES

## CONTRE LE PILLAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

«Non au sommet des pillards à Lausanne! Dénonçons l'extractivisme et l'impérialisme mortifère». Tel est l'intitulé de la rencontre sur les matières premières de la coalition Stop-Pillage. Du 17 au 19 avril, tables rondes, conférences et ateliers sont organisés au centre socioculturel de l'Union syndicale vaudoise Pôle Sud (Jean-Jacques Mercier 3) à Lausanne. «Nous nous opposons au système de captation des richesses du Sud par le Nord ainsi qu'à ses conséquences humaines et environnementales désastreuses», fait savoir la coalition dont font partie le Colectivo Jaguar, Attac Suisse, le CETIM, le Collectif Sud Global, Ensemble à Gauche, le Comité pour l'Annulation des

Dettes Illégitimes, la Grève du Climat, et de nombreuses autres organisations (jeunes POP, Collectif Afro-Swiss, Contre-Attaque et Autonomie, Collectif Kiboko, E-Changer, Grondement des Terres, Debt for Climate). Pour mémoire, ce contre-sommet est organisé depuis 2013, en marge du *Commodities Global Summit* du *Financial Times* qui réunit les plus grosses multinationales du négoce - Trafigura, Mercuria, Vitol, Rio Tinto, Gunvor... - et leurs investisseurs au Beau-Rivage Palace à Lausanne. ■ AA

Plus d'informations et programme: [stop-pillage.ch](https://stop-pillage.ch)



## NOUVELLE FLOTTILLE VERS GAZA

«Depuis octobre 2025, nous parlons de "cessez-le-feu". Mais, en vérité, le feu n'a jamais cessé. Aujourd'hui, Gaza est encore visé par des tirs. Les infrastructures sont détruites. L'aide humanitaire arrive au compte-goutte. Les journalistes ne peuvent toujours pas y entrer.» Face à ce constat, une nouvelle flottille internationale, baptisée Global Sumud Flotilla, s'appête à appareiller

depuis plusieurs ports européens, avec un premier départ le 12 avril depuis Barcelone. Une délégation en Suisse romande, Global Sumud Suisse (qui remplace le nom Waves of Freedom Switzerland), en fait partie. En arabe, le mot *sumud* signifie «résilience» ou encore «persévérance inébranlable», celle du peuple palestinien face à l'oppression. ■ AA

## POING LEVÉ

## LE PRIX À PAYER POUR ÊTRE SOIGNÉ

Par Manon Todesco

**Comment désengorger** les urgences des hôpitaux? Le Conseil national, qui a adopté de justesse un projet parlementaire, croit avoir trouvé l'idée du siècle: taxer de 50 francs les patients qui se rendent aux urgences sans recommandation préalable par un médecin ou un pharmacien. Une mesure qui se veut dissuasive et dont l'objectif, pour la droite, est d'arrêter de surcharger les urgences pour des consultations jugées inappropriées, afin qu'elles puissent jouer leur rôle central et vital. Les femmes enceintes et les enfants ne sont pas concernés, mais quand bien même, quel message veut-on faire passer? Celui que les patients abusent? Qu'ils ne sont pas légitimes à consulter en cas de douleur soudaine, de doute ou de symptôme inhabituel qui arriverait en pleine nuit ou le week-end, car ça ne rentre pas dans les cases administratives? La réalité, c'est qu'on consulte rarement par confort, mais par nécessité. Peu de gens viennent à l'hôpital pour rien, et les chiffres le confirment: le taux de consultations dites «non justifiées» est descendu à 7% en 2023.

**Par ce projet**, la droite dit vouloir responsabiliser la population. Dans les faits, on monnaie le droit de se faire soigner, même dans une situation d'urgence. On touche les personnes malades, donc vulnérables, et on discrimine forcément les gens les plus précaires pour qui 50 francs peut être un frein à consulter. Le risque est donc que la maladie évolue si on ne consulte pas à temps, et donc que la prise en charge soit bien plus coûteuse à terme. Sans parler de l'usine à gaz que serait une telle mesure pour les assureurs... En parlant d'assurance, une autre idée se profile, dans la même mouvance. Celle d'augmenter la franchise minimale de l'assurance maladie de 300 à 400 francs. Le Conseil fédéral veut par là «inciter les patients à faire preuve de plus de retenue dans leur recours aux prestations médicales». Cette proposition de modification de la LAMa a été qualifiée de «déconnectée de la réalité» par les syndicats. Encore une fois, ce n'est pas anodin. Il s'agit de transférer les risques et les coûts vers les assurés.

**Le système de santé suisse**, déjà aujourd'hui, est le plus coûteux d'Europe. En cumulant hausse de franchise et taxe aux urgences, il faudra payer davantage avant même d'être soigné. On met en place une santé à deux vitesses, avec les plus aisés qui continueront de consulter sans aucune hésitation, et les autres qui attendront, repousseront, en s'autopersuadant que ça passera, car il faut boucler les fins de mois. Et peut-être qu'il sera trop tard. On le sait pourtant, il vaut mieux prévenir que guérir. Mais la barrière entre la maladie et le soin est de plus en plus réelle. Et le prix du renoncement peut être lourd. A l'américaine, consulter va bientôt devenir un luxe en Suisse, et le droit à la santé dépendra du porte-monnaie. C'est le principe même de solidarité et celui de mission de service public qui sont en danger. ■



Giovanni Nola restera toujours reconnaissant à Unia de l'avoir soutenu quand il s'est retrouvé seul à dénoncer des dysfonctionnements dans son entreprise.

# LE COQ VEILLE, LES NARCISSES S'ÉVEILLEN



## L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

Le coq du carnaval de Bussigny, emblème de la commune, annonce le printemps, sous le regard des grues qui redessinent le paysage dans l'Ouest lausannois.

Joyeuses Pâques! ■

## FACE AUX CRITIQUES SYNDICALES, LA SUVA DÉFEND SES INVESTISSEMENTS

Aline Andrey

Le 16 mars, les Unions syndicales de Neuchâtel, Vaud et Jura, en collaboration avec l'Association suisse des avocats et avocats pour la Palestine (ASAP), demandaient à la Suva de respecter le droit international en cessant ses investissements problématiques en Israël (voir *L'ES* du 20 mars). Le 23 mars, la Suva a répondu aux questions de *L'ES*. Elle dit avoir

«examiné avec soin les préoccupations exprimées» par l'ASAP, «notamment au regard du cadre juridique en vigueur ainsi que des principes éthiques». L'assurance accident souligne appliquer, concernant les obligations et participations d'entreprises, «les critères d'exclusion et les procédures d'examen établis par le SVVK-ASIR». Soit l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), fondée en 2015 par des caisses de pension

ainsi que par la Suva elle-même. Cette dernière précise dans son courrier travailler en étroite collaboration avec l'ASIR et ne pas être en mesure, «en raison de procédures en cours», de fournir de commentaires supplémentaires. Concernant ses investissements au niveau de l'Etat israélien, la Suva répond: «Au vu du cadre normatif qui nous est applicable, nous ne voyons à ce stade aucune raison d'adapter notre position dans le domaine des obligations

d'Etat, dans la mesure où celles-ci sont conformes à la législation en vigueur.» A la suite de cette réponse, Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel, déplore «le manque de transparence et d'explication en ce qui concerne leurs critères et leurs investissements». Car comme l'avaient martelé les faitières syndicales dans leur communiqué: «Les cotisations obligatoires versées par les travailleuses et les travailleurs suisses ne doivent pas

financer des violations graves du droit international humanitaire, que ce soit en Palestine ou ailleurs.» La rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les territoires palestiniens, Francesca Albanese ne disait pas autre chose le 23 mars à Genève en dénonçant l'usage systématique de la torture par Israël. Lors de la présentation de son dernier rapport, elle a rappelé l'importance de couper tous liens économiques et militaires avec Israël. ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Le sang du Christ  
était devenu  
ketchup.

# LE SUCRE DANS TOUS SES ÉTATS

Sculpteur de sucre, Grégoire Goël travaille cette matière comme le verre. Une activité rare et des créations léchées, en majorité inspirées de la BD. Incursion dans le laboratoire de l'artiste.

**Sonya Mermoud**  
Photos Olivier Vogelsang

Le sucre fond dans une casserole, laissant échapper des effluves caramélisés. De quoi titiller les papilles sans pour autant les combler. La création en cours n'a pas vocation à être mangée. Et le laboratoire aménagé à Perroy, en terre vaudoise, avec son côté clinique et sa rangée de foehns brouillant encore les pistes, réfrène les espoirs gourmands.

Grégoire Goël, un petit air à la Charlie Winston avec son léger collier de barbe et son sempiternel petit chapeau vissé sur la tête, patiente jusqu'à ce que l'édulcorant devienne liquide. Puis, spatule en main, ajoute 3% d'eau, calculée à l'aide d'une balance. A son évaporation, il ôte le récipient de la plaque et en verse une partie sur un revêtement adapté. Le reste, il le réserve pour un ajout coloré. Le boulanger-pâtissier de 47 ans s'apprête à créer une orchidée aux pétales transparents et nacrés, lisses et nervurés, aux teintes blanches, rosées et rouges.

## CRÉATEUR DE L'ÉPHÉMÈRE

Tout à son étonnante cuisine, l'homme détaille les étapes de fabrication et les différentes techniques de son art: coulée, soufflée, tirée ou modelée. Dans une chorégraphie bien rodée, mains gantées - deux paires superposées pour éviter de se brûler - il découpe des bouts de son matériau, en place certains sous des lampes infrarouges pour en conserver l'humidité et donc la malléabilité, jongle avec l'étonnante pâte d'une température de 70 degrés pour la satiner en y injectant de l'air. Une poire à souffler lui permet de réaliser une forme d'œuf qui servira de support à la fleur. Il se saisit du foehn pour refroidir les pièces terminées, utilise un petit chalumeau pour les fixer, recourt à un aérogel pour élargir la palette de nuances. Le geste, habile, sûr, précis témoigne de la dextérité et de l'expérience de ce talentueux créateur de l'éphémère, quand bien même ses œuvres, laquées, peuvent durer entre dix et quinze ans.

Professionnel de la sculpture du sucre, Grégoire Goël a ouvert son «atelier» en 2017. Mais il s'exerce depuis bien plus longtemps déjà dans sa cuisine. Le quadragénaire précise que seule une poignée de personnes dans le monde s'adonnent à cette pratique, pareille au travail du verre, mais financièrement plus abordable, et avec moins de contraintes. L'usage du sucre n'en exige pas moins un savoir-faire spécifique. «C'est une matière compliquée. Il faut maîtriser sa courbe de refroidissement. Le sucre, capricieux, ne



Tout à son étonnante cuisine, Grégoire Goël détaille les étapes de fabrication et les différentes techniques de son art: coulée, soufflée, tirée ou modelée.

se laisse pas facilement dompter», affirme, l'œil pétillant, le passionné, qui a gagné de nombreux prix avec ses œuvres. En témoignent diplômes et certificats fièrement affichés sur une paroi. Alors que d'autres pans de mur, flanqués d'étagères, servent de présentoirs à ses créations.

## UNIVERS FANTASQUE ET COLORÉ

Dragon, toucan, gecko, lion, poisson disputent leur espace avec un téléphone à l'ancienne, un pirate, un robot humanoïde ou encore des arbres à chauve-souris. Un univers bariolé, fantasque, drôle ou tendre qui réveille la magie

de l'enfance. Façonnés avec minutie, ces animaux et ces personnages s'inspirent largement de la bande dessinée. «Ce type de sculptures sont plus faciles à réaliser en raison de leurs formes arrondies. Et c'est un monde que j'aime bien», indique le Vaudois, qui entend néanmoins étoffer son style, en jouant davantage avec la lumière, et projetant de s'écarter du caractère enfantin de nombre de ses pièces. Une locomotive d'un mètre d'un aspect rétrofuturiste circule d'ailleurs déjà dans ses pensées. Il envisage également de réaliser des œuvres qui renfermeront des structures de métal afin de les rendre pérennes.

A côté de ses travaux personnels, l'homme honore des commandes - il vient de donner vie à d'élégants arbres blancs pour un hôtel de luxe lausannois - et organise des événements. Parmi les plus prisés, les fêtes d'anniversaire d'enfants pouvant accueillir jusqu'à dix convives.

## HARO SUR LE GRIGNOTAGE

«Celui ou celle qui a sa fête choisit l'animal qui sera réalisé: cochon, lapin, etc.», indique Grégoire Goël, précisant que, durant la fabrication, il devra réfréner l'envie des participants de grignoter l'objet en devenir. «Le plus

souvent ça fonctionne. C'est ma grande fierté. A la fin des trois heures de cours, j'offre une sucette aux enfants.» Un moyen pour le professeur de gérer leur frustration éventuelle et qui lui évite aussi la distribution de douceurs avant l'exercice, «sinon, ils sont comme des ressorts». Large sourire aux lèvres, dynamique, l'artiste confie prendre beaucoup de plaisir à cet enseignement. «C'est génial. Les jeunes sont au taquet, très positifs, ils se laissent complètement aller. Des bombes d'énergie. Les cours rameutent des fans absolus de la pratique. Certains sont venus à plusieurs reprises. Et rêvent désormais d'exercer ce métier supplantant celui, souvent prisé au départ dans leur tête, de vétérinaire.»

Grégoire Goël propose aussi différentes formations pour des adultes et pour des professionnels de la branche spécialisés dans les sculptures pâtisseries. Il est également régulièrement sollicité dans le cadre d'activités visant à renforcer l'esprit, la cohésion d'équipes de société, lors d'entretiens de vie de jeune fille ou encore de sorties d'entreprise. Comme celle qui a réuni des horlogers d'une enseigne renommée. «Ils ont créé des montres à gousset d'une grande finesse», témoigne l'artiste, en montrant un prototype.

## L'IMAGINATION POUR SEULE LIMITE

Boulangier-pâtissier de formation, Grégoire Goël a travaillé plusieurs années dans le domaine pour différentes structures, en ville, puis en station. Il a également pris un temps pour voyager, essentiellement dans des pays d'Afrique francophone. Une démarche qui l'a ouvert sur le monde, mais lui a aussi laissé un certain malaise. «Il aurait plutôt fallu y aller dans un but humanitaire, pas comme touriste», note le Vaudois, soulignant le décalage en matière de niveaux de vie. A son retour, le boulangier a été engagé par une grande surface. Une dernière expérience orientée «management, achats, ventes et négociations» qui ne l'a pas convaincu. Il s'est encore lancé une période durant dans la confection de pain au levain au four à bois dans la commune de Ferlens, avant de se consacrer entièrement à son art. «La boulangerie-pâtisserie m'a toujours davantage plu pour son côté créatif», souligne le sympathique indépendant, confiant adorer la liberté que lui offre son statut et ses créations. «La pratique ne présente aucune limite sauf celle de mon imagination», ajoute l'artiste qui, pour la petite histoire, n'a de son côté jamais trop apprécié le sucré. A défaut d'enchanter son palais, l'aliment lui aura en revanche donné le goût de la sculpture. Et les doigts d'or qui vont avec. ■



L'artiste se sert de lampes infrarouges pour conserver l'humidité et donc la malléabilité de la pâte de sucre. En jonglant avec cette dernière, il y injecte de l'air qui lui donne un aspect satiné.

